

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume I. Montréal, (Bas-Canada) Décembre, 1857. No. 12.

SOMMAIRE.—**POESIE :** Joies naïves, par Pierre Chauveau.—**LITTÉRATURE :** L'Avenir d'une vieille femme, par M^{de} Desbordes-Valmore.—**ÉDUCATION :** Pédagogie : de l'emploi du temps dans les écoles, (suite.)—Hygiène et Médecine des enfants, par Mme de Ségur.—Exercices pour les élèves des écoles.—Vers à apprendre par cœur.—La Croix, par Mme Emile de Girardin.—Sujet de composition.—Les péripéties d'un concours, par M. Emilien Paradis.—Exercices de grammaire.—**AVIS OFFICIELS :** Nominations.—Commissaires d'école.—Diplômes accordés par le Bureau des Examineurs Catholiques du District de Québec et par ceux de Sherbrooke et de Kamouraska.—Quatrième conférence de l'association des instituteurs de l'école Normale Jacques-Cartier.—Troisième conférence de l'association des instituteurs de l'école Normal Laval.—Avis important aux instituteurs.—Professeur suppléant à l'école Normale Laval.—Mus faits à la bibliothèque du Département de l'Instruction Publique.—**EDITORIAL :** Faites relier vos journaux !—Architecture des écoles, (suite.)—Questions administratives.—L'Inde et les Cipayes.—Revue Bibliographique.—De l'Éducation, par Mgr. Dupanloup, (suite et fin.)—Bulletin des publications et réimpressions les plus récentes.—**NOUVELLES ET FAITS DIVERS.**—État des sommes payées par le Département du 1^{er} Janvier au 30 Novembre.—**PALMARE :** Distribution de prix aux élèves du Collège de Varennes.—**AVIS.**—**GRAVURES :** Carte illustrée de l'Inde.—Trois vues et trois plans de distribution intérieure d'écoles élémentaires.

POESIE.

JOIES NAIVES.

« Oh ! que j'aime la neige ! Oh ! que j'aime à la voir
Descendre par flocons sur le sol encor noir !
Ou bien quand elle tombe en poussière si fine,
Que l'on croirait qu'un ange épand de la farine
Pour donner des gâteaux à nous, petits enfants.
Et puis, maman, j'en fais des bonhommes tout blancs ;
Et j'élève des forts que mon grand frère assiege :
Oh ! que j'aime la neige !

Vois-tu, c'est si plaisant ! Et, le soir, nous glissons
Si loin sur nos traîneaux ! Et nous recommandons
A descendre et monter mille fois les collines,
Jusqu'à ce que la lune aux lueurs argentines
Nous montre dans le ciel son visage riant :
Alors, mon frère et moi, nous revenons ensemble
Vers toi, vers le foyer, qui toujours nous rassemble :
Vois-tu, c'est si plaisant !

Oh ! qu'on glisserait bien sur tous ces beaux nuages,
Qui, l'hiver, sont si blancs ! Je les crois des rivières
De neige épaisse et dure, et de brillants glaçons
Que chez lui, dans le ciel, le bon Dieu nous fait faire,
Pour y laisser jouer les bons petits garçons.
Tu dis que pour marcher le Seigneur nous éclaire,
Et que nous irons là, si nous faisons le bien :
Oh ! qu'on glissera bien !

Te plait-il comme à moi, dans l'épaisse fourrure,
Enveloppés tous deux, de voler en voiture,
Sur la plaine blanchie et sur les lacs glacés ?
Voir passer devant nous les clochers élancés,

Voir passer la montagne avec sa cime nue,
La forêt de sapins, qui toujours nous salue ;
Voir s'enfuir la corneille avec un cri d'effroi,
Te plait-il comme à moi ?

Moi, j'aime les sapins ! Ils conservent leurs branches,
L'hiver comme l'été. Jamais on ne les voit,
Comme ces arbres fous, qui, lors des neiges blanches,
Se dépouillent tout nus, et pensent que le froid
Est pour eux un grand bien. La forêt n'est plus belle,
Et c'est bien de leur faute, et la neige nouvelle
Ne les couronne pas comme mes arbres fins,
Comme mes beaux sapins.

Les petits oiseaux blancs viendront-ils cette année,
Sortant de la forêt, jouer dans la vallée ?
Ils n'ont point peur de nous, et ne sont point frileux ;
Car si pour eux la neige est une couche moelle,
Elle est aussi bien froide. Oh ! je serais heureux,
Si, comme l'an dernier, notre maître d'école
Voulait laisser encor sautiller sur les bancs
Les petits oiseaux blancs !

Que l'hiver serait beau, n'était-ce que la bise,
Dont le souffle cruel poursuit les oiseaux blancs,
Et fait toujours pleurer les bons vieux mendians
A la voix si tremblante, à la barbe si grise !
Qui pourrait sur chacun jeter quelque manteau,
Bien neuf et bien épais, et dans chaque famille
Allumer au foyer comme un grand feu de grille,
Que l'hiver serait beau !

Pour nous, riches enfants, l'hiver est bien aimable.
C'est le temps de Noël, et c'est le temps du bal,
Où l'on va voir Jésus couché dans une étable,
Où le soir, au salon, tout n'est qu'or et cristal,
Et parure nouvelle, et frais bouquets de roses.
Mais l'hiver ne fait point du tout les mêmes choses
Pour le fils de la veuve aux haillons tout pendans,
Que pour d'autres enfants.

Je n'aime plus la neige, à présent que je songe
Aux pauvres orphelins qui pleurent de la voir ;
Lorsqu'ils n'ont pas de feu, que c'est bientôt le soir,
Et que, depuis deux jours, l'ardente faim les ronge.
C'est bien triste pourtant, et c'est très ennuyeux,
D'avoir le chemin noir et gluant sous les yeux...
Mais il est tant de gens que la misère assiège !
Je n'aime plus la neige.

Il parla bien longtemps, le petit Canadien.
Son père, près de lui, dans son lit dormait bien,
Et sa mère écoutait son ingénu langage.
Trouvez-moi, dans le monde, une mère assez sage
Pour s'endormir la nuit quand parle son enfant !
Pour celle-ci, du moins, elle fut éveillée

Et sous ses blancs rideaux sur son coude appuyée,
Et souriant parfois et d'autre fois pleurant,
Tout le temps qu'une voix suave, jeune et fine
S'éleva doucement de la couche voisine.

Cependant, de l'enfant, le lendemain matin,
Je ne saurais vous dire au juste la pensée,
Quand il vit au réveil, partout sur le chemin,
La neige éblouissante, et nouvelle et posée,
Comme est sur un gâteau le sucre appétissant,
Ni s'il fut tout de suite aussi compatissant,
Ou s'il fit éclater une joie enfantine ;
Mais on dit seulement qu'à la maison voisine,
Où l'on n'avait jamais de bois pour se chauffer,
Ni rien pour se couvrir, ni de pain pour manger,
On eut chaud ce jour-là, et l'on fit bonne table,
Et l'on nomma souvent la dame charitable.

Québec, Novembre 1841.

PIERRE CHAUVEAU.

(Répertoire National.)

LITTÉRATURE.

L'avenir d'une vieille femme.

Ma paix est pour ceux qui sont
doux et sensibles de cœur.

(Imitation de Jésus-Christ.)

Dis ta prière, bonne vieille :

L'orage gronde ce soir ; mais qu'importe que le vent
parle plus haut que toi ; qu'importe que les vagues mugis-
santes de la mer s'élèvent au-dessus de ta plainte ; que les
oiseaux troublés poussent leurs cris par dessous et par delà
les nuages ; qu'importe que la lourde pluie amortisse les
échos et les enrone au loin comme les tambours mouillés ?

Dis ta prière, bonne vieille :

Ni les vagues mugissantes, ni le vent, ni l'orage, ni le cri
des oiseaux de nuit ne peuvent s'opposer au passage de ta
voix ; la terre n'a point de murailles qui l'enferment ; le
monde à découvert tourne devant Dieu comme un nid d'al-
cyons ; l'espace immense flotte alentour, et ta voix a des ailes
qui savent leur route pour traverser l'espace ; prompte
et pure, elle monte jusqu'à celui dont la pitié l'attire. Rien
ne dérober au Créateur le moindre murmure de cette terre
peuplée de ses enfants à l'épreuve, les uns révoltés contre
son amour, les autres suppliants devant sa justice. Toi,
toujours suppliante, tu ne lui demandes l'abaissement de
personne pour t'élever, mais la consolation de tous pour être
consolée !

Dis ta prière, bonne vieille :

Ta prière est saine comme le filet d'eau qui sinue dans la
mousse. On ne voit plus une fleur sur ta forme d'argile ;
on n'en voit pas davantage sur le rocher que l'hiver dé-
pouille et ternit. Tes cheveux blancs ne recouvrent au-
jourd'hui qu'un visage flétri par de longues années, par de
longues peines aussi, bonne vieille ! Tes enfants t'ont laissée
au coin de ton foyer sans feu ; ils ont dit : " Nous faisons
comme les oiseaux qui veulent voir du pays et qui ne con-
naissent plus leur mère." Toi, tu les connaissais toujours,
toujours pour tes chers enfants, et tu les as regardés partir
en laissant tomber tes pleurs sans révolte et sans bruit ;
toute pareille à la mère des oiseaux, ton abandon ne s'est
aigri d'aucun reproche ; tu as fait comme tu as pu, et tu as
bien fait !

Tu as dit ta prière, bonne vieille :

Ta douleur résignée peut monter côte à côte avec le sou-
hait d'une jeune vierge ; vos suppliques aborderont ensem-
ble aux pieds du même juge et seront bien reçues. Que
demande la jeune fille ? un fiancé fidèle. Que veut ton
âme ruinée d'espérance pour toi-même ? elle sollicite à cette
heure la grâce d'un prisonnier. Connais-tu la faute
qu'il expie ? Non, tu ne l'as vu que de loin à travers ses

barreaux ; son image accablée te suit dans ta maison, et tu
n'en détournes plus tes yeux humectés de tristesse. Pour-
quoi ne penses-tu qu'à ce pâle mourant, toi qui peux à peine
t'agenouiller sous ton grand âge ? c'est que le cœur te reste,
et qu'il ose dire à Dieu : " O Dieu ! que cet homme enchaî-
né tressaillerait d'une grande joie s'il entendait quelqu'un
lui crier tout-à-coup : Lève-toi pour sortir, voici la liberté ! "

Dis ta prière, bonne vieille :

Le Sauveur prête l'oreille à ceux qui le prient pour de
chers coupables ; il t'aime de les aimer. Il reconnaît sous
tes traits bruns et ridés l'un de ses anges qui s'ignore, car
tu ne sais pas qu'une auréole est sur ta tête, et qu'elle donne
de la lumière à cette nuit dont la lune est absente ; mais
l'œil du Seigneur voit briller son ange dans la poussière ; il
voit de même au fond du bahut sans cadenas que nul mets
nourrissant, que nul fruit n'y demeurent. Ce n'est pas pour
toi cependant que ta voix s'efforce d'arriver jusqu'à lui ;
femme selon Dieu, oublieuse de toi-même ! demain le tra-
vail te donnera ton pain noir, ce pain qui, jour par jour,
achève d'user tes vieilles dents. De même, tu le sais, l'a-
venir de la terre est usé pour toi ; le lien de ta vie n'est plus
qu'un fil de la Vierge flottant au vent d'automne. Une bise
plus aiguë peut l'enlever, un coup d'aile d'oiseau peut le
rompre, un doigt d'enfant le briser : tu n'as pas peur ; vacil-
lante et soumise dans ta sainte agonie, tu plies tes genoux
à la porte de l'éternité ; tu ne demandes des jours libres que
pour l'homme jeune qu'on enferme !

Dis ta prière, bonne vieille :

Les passants te verront demain vivante sur ton seuil ; ils
te verront plus calme qu'une rentière, calculant le prix du
grain de sa riche moisson. Va, la tienne s'amasse et t'at-
tend ; mais ailleurs, mais plus haut : nul grain n'y man-
quera. Si tu ne possèdes pas, tu crois ! bienheureuse indi-
gente ; ta misère même a connu le bonheur de donner ; tu
ne l'as dit à personne, mais quelqu'un l'a vu et s'en sou-
vient !

Une fois, tes yeux qui vont s'affaiblissant, se reposaient
durant quelques secondes d'avoir conduit, dès l'aube, l'ai-
guille laborieuse ; ton ouvrage répandu sur tes genoux plai-
dait devant toi-même pour toi, si vieille, bonne vieille ! à
tes mains jointes sur la toile rude, au sourire tranquille de
tes lèvres, on eût pensé que tu n'avais à demander au ciel
que ce moment d'aise dont ta lassitude se faisait un diman-
che ; et voilà qu'un jeune garçon, rôdeur des rues désertes,
un enfant vagabond, sans piété de cœur, avait pris par ta
rue isolée pour oublier l'école. Arpentant et battant les
murs chauds de soleil, il en mesurait la longueur avec ses
bras étendus, puis il arrachait les branches pendantes qui
couronnent les bâtisses du village. Sa mauvaise liberté fer-
mentait et brûlait de mal faire ; mais quoi faire ?.. Il te
choisit pour divertir sa solitude ; l'ennui donne de mauvais
conseils ; les chemins ont des pierres pour exciter l'adresse
des enfants désœuvrés : la sienne fut prompte et rude ; il
visa ton front nu, l'atteignit d'un caillou, et le caillou roula
sanglant sur ton ouvrage. Tu tressaillis d'angoisse, pauvre
femme étonnée, sans quitter toutefois ton calme souhaitable ;
tes yeux toujours s'affaiblissant suivirent d'un long re-
gard, pour unique plainte, ton bourreau jeune et fier. Lui
fuyait comme le vent, redoutant le cri de ta colère, de ta
douleur aussi peut-être, car il sentit que la pierre avait frappé
raide et qu'il était fort ! La colère ne te vint pas, et ta
douleur ne put que balbutier : " O les enfants ! les enfants !
mais s'ils étaient tous bons, Dieu ! ce serait trop beau ! " Il
n'en fut pas autre chose.

Qui donc attira le lendemain le coupable devant ta chau-
mière, non plus pour y lancer des cailloux, mais pour regar-
der curieusement le bandeau qui serrait ta tête humble et
pâle ? On ne sait s'il eut honte, mais il baissa la vue et ne
siffla pas en rentrant chez sa mère.

Une autre fois, c'était un jour de fête : la flûte perçait
l'air bleu. Toute seule, comme toujours, tu songeais sur ta

porte. A te voir immobile, on eût dit que ton âme était allée se promener dans les fêtes du passé, aux chemins verdoyants d'un autre âge, tout bordés de visions innocentes. Tandis que l'on dansait au loin, une petite fille élancée, pliante comme une rose, parut devant toi ; elle ressemblait au rêve des mères, car il frôla ton cœur, et tu fis doucement signe à ce rêve blond d'approcher. Ton festin du jour saint brillait sur une nappe grise ; c'était dix cerises mûres, et la petite passante eut les quatre plus belles, se tenant deux par deux, pour deux pendants d'oreilles. L'innocente rougit de surprise et partit, faisant remuer sa petite robe en marchant, puis elle s'arrêta droite devant la Vierge du carrefour, afin de l'honorer de ses cerises et de ses doux yeux contents. Tu demeuras contente comme l'enfant ; plus pensive toutefois, élevant à la Vierge un soupir d'amour triste.

Et tu commenças ta prière, bonne vieille :

Sur la brune, à son tour, un pauvre passa, qui cheminait soucieux. Il n'avait pas mangé de tout le jour, et ce long jour de fête commençait à finir. Il était tard pour l'aumône ; mais tu veillais au bord du soir comme la lampe du Seigneur, et tu avais gagné la veille un pain frais tout entier. Le pain s'en alla sur la tête du pauvre tandis que tu restais sans rien dans ton armoire. Cependant, qui saura jamais si le plus doux sourire de ta jeunesse fut plus beau que celui qui passa dans tes yeux, en regardant glisser sous les arbres le mendiant rassasié ? Ton travail venait de l'enrichir et tu te crus bénie. Tu ne l'as pas cru seule ; la meilleure des brises de l'été se fit plus prompte pour effleurer ton front, et le baisa ! Le soleil enflammé qui descendait rapide derrière les hautes montagnes te regarda fixement de toute sa leur rouge, et sembla dire : Je t'aime ! La nature harmonieuse qui chantait son hymne au sommeil, chanta pour toi : " Dors bien, dors bien, toi qui vivras toujours, toi que Dieu reprendra dans son jour éternel ! " Puis, l'hymne en s'apaisant t'enveloppa d'un bonsoir parfumé, ce bonsoir sans frayer qui donne le sommeil aux honnêtes gens.

Achève donc ta prière, bonne vieille :

Elle a calmé l'orage, douce comme l'oraison des fleurs que le chant du rossignol accompagne ; et à cette heure, dors bien ! Ton avenir approche, pareil à l'aube d'une vie nouvelle. En ta faveur, demain, un pauvre sera consolé ; une petite fille radieuse fera son sourire à la Vierge ; demain enfin, une clef bruyante forcera la rouille d'une grille de prison, un guichetier sifflera la cantate de délivrance, des juges auront signé la grâce d'un prisonnier, l'ayant vu dans leur songe tel que tu viens d'en parler à Dieu. Cette larme qui tremble encore aux cils de ta paupière aura purifié l'air épais d'un cachot dont la porte s'ouvrira toute grande à tes paroles mêmes retombées du ciel : " Lève-toi pour sortir ; voici la liberté ! "

Oh ! tu as bien dit ta prière ; vraiment, tu as bien dit ta prière !—

MME DESBORDES VALMORE.
Les Anges de la famille.

EDUCATION.

PEDAGOGIE.

DE L'EMPLOI DU TEMPS DANS LES ÉCOLES.

Connaissances à donner aux Elèves.

Dessin linéaire et connaissances qui s'y rattachent.

En parlant aujourd'hui de l'enseignement du dessin dans les écoles, nous avons besoin d'entrer dans quelques détails. Ce n'est pas que nous ayons l'intention de tracer un plan développé de cet enseignement, tel qu'il nous semble devoir être donné. Ce sujet exigerait à lui seul une série d'articles,

et, bien que nous n'y renoncions pas, nous devons l'ajourner, pour ne pas nous écarter de notre but qui est ici de faire connaître les objets à comprendre dans le plan d'études des écoles, et de tracer la limite de chacun des enseignements qu'il doit embrasser.

Plusieurs raisons nous forcent à entrer, au sujet du dessin, dans des explications dont nous avons pu nous abstenir à l'égard d'autres études auxquelles on consacre habituellement la plus grande partie du temps dans les écoles primaires.

C'est d'abord l'importance de cet enseignement, importance trop peu comprise encore, et qui le fait négliger dans un si grand nombre d'écoles. Puis, c'est qu'à cet enseignement s'en rattachent plusieurs autres qui ont une utilité réelle pour la plus grande partie des élèves : telles sont les notions de géométrie, d'arpentage, de levé des plans.

En rattachant les notions de géométrie au dessin linéaire, nous montrons le caractère à imprimer à cet enseignement. C'est indiquer clairement que nous ne voulons pas en faire un enseignement scientifique, et que nous ne les considérons pas ici comme une branche des mathématiques. Si telle eût été notre intention, nous les aurions rapprochées de l'arithmétique, dont elles donnent lieu de faire une application constante. Le système métrique, complément obligé de l'arithmétique dans l'enseignement primaire, aurait justifié aussi ce rapprochement, l'évaluation des surfaces et des volumes, qui est un objet essentiel des notions que nous avons en vue, donnant également lieu à une application continuelle du système légal des poids et mesures.

Le toisé, l'arpentage et le levé des plans, qui, à leur tour, ne sont que des applications des notions élémentaires de géométrie, doivent en suivre le sort. Ainsi, ce que nous avons à dire pour justifier la place assignée à ces dernières notions s'appliquera naturellement aux premières.

A défaut d'autres considérations, le nom de dessin géométrique, qu'on donne souvent au dessin linéaire, suffirait à lui seul pour motiver l'introduction de quelques notions de géométrie dans l'enseignement des écoles primaires ; car comment enseigner un art sans faire connaître les principes sur lesquels il repose ? Ainsi donc, indépendamment de toute autre utilité qu'elles peuvent avoir en elles-mêmes, des notions élémentaires de géométrie auront naturellement leur place dans les écoles, si, d'un côté, il est établi que le dessin linéaire doit y être enseigné, et si, d'un autre, on reconnaît l'utilité des connaissances qui en sont l'application.

Toutefois, si nous rappelons ici le nom de dessin géométrique employé par beaucoup de personnes pour caractériser le dessin linéaire, nous ne prétendons pas approuver par là cette première désignation. Nous la croyons au contraire insuffisante et inexacte, et nous pensons qu'elle n'a pas été sans influence sur la direction imprimée à l'enseignement du dessin linéaire dans un très-grand nombre d'écoles.

Le dessin linéaire, comme son nom l'indique, est l'art de représenter les objets par de simples lignes. Le dessin géométrique a seulement pour but de représenter des objets dont les formes sont soumises aux principes de la géométrie, et dont par conséquent les contours peuvent être tracés avec le secours des instruments et avec la régularité que comporte cette science. Presque tous les objets de la nature pouvant être représentés par de simples lignes, et le nombre de ceux qui sont terminés par des lignes régulières étant comparativement peu considérable, le nom de dessin géométrique, employé pour désigner le dessin linéaire, se trouve être un nom impropre. Le dessin linéaire est un tout, le dessin géométrique en est seulement une partie.

Cette substitution de la partie au tout dans la désignation de l'objet qui nous occupe a eu une fâcheuse influence dans l'enseignement. En faisant reposer l'étude du dessin sur des connaissances géométriques, on a reculé l'époque où l'on pouvait la faire commencer. Les élèves devaient être

forcément en âge de recevoir les notions qui en étaient la base. On diminuait par conséquent dans une proportion considérable le nombre de ceux à qui on pouvait enseigner le dessin. Le dessin géométrique suppose d'ailleurs l'emploi des instruments sans le secours desquels on ne saurait donner aux figures la régularité qui en est une condition. Nouvelle cause de diminution dans le nombre des élèves à qui l'on pouvait faire aborder cette étude, d'abord parce que ces instruments ne sauraient sans inconvénient être mis entre les mains de jeunes enfants, et ensuite parce que leur acquisition constitue une dépense devant laquelle reculent les municipalités ainsi qu'une foule de parents.

Envisagé sous son véritable point de vue, le dessin linéaire peut et doit être enseigné de bonne heure aux enfants. Il peut l'être, parce qu'il n'exige pas un développement de l'intelligence qu'on ne saurait trouver chez eux, et parce qu'il convient aux dispositions de leur âge. Le travail manuel leur plaît plus que le travail de l'esprit ; ils aiment mieux agir que raisonner. Les enfants ont d'ailleurs un goût naturel pour tirer des lignes, écrire, dessiner, imiter les objets d'une manière quelconque. Les bonshommes dont ils salissent les murs, au grand désespoir de l'édilité et des parents ou des maîtres, en seraient une preuve au besoin. Il s'agit de profiter de ce goût en le réglant.

Du moment que le dessin peut être enseigné de bonne heure aux enfants, il doit l'être, non pas seulement au point de vue du progrès qu'ils y feront en le commençant plus tôt, mais pour plusieurs autres raisons, dont une des premières est de mettre de la variété dans l'enseignement. En outre, l'enfant comprend si peu le but de ce qu'on lui enseigne, que l'appliquer à une étude qui lui plaît naturellement et dont l'utilité frappe sans peine son esprit est une précieuse ressource pour les maîtres. Il n'en est pas un parmi eux qui n'ait remarqué que beaucoup d'enfants ne font aucun progrès, tant qu'ils n'ont pas pris goût à quelque étude, et que le goût pour une seule contribue le plus souvent à donner une disposition générale au travail. Varier de bonne heure les objets d'enseignement, au lieu de condamner les jeunes enfants à ces éternelles et mortelles leçons de lecture, d'écriture et de grammaire, qui se succèdent presque seules dans un si grand nombre d'écoles, sera pour le maître un moyen de se donner des chances d'inspirer à ses élèves cet amour du travail. Le dessin linéaire, plus que beaucoup d'autres études, augmentera ces chances : c'est un moyen d'occuper les élèves en les intéressant.

Le dessin a d'ailleurs pour tous les hommes une utilité qu'on ne saurait contester. Essayer de nommer les industries dans lesquelles il a une utilité directe serait presque vouloir les nommer toutes. Nous ne parlons pas seulement de celles qui tiennent plus ou moins à l'art, et qui exigent de ceux qui les exercent un goût exercé et le sentiment du beau. Ces industries sont beaucoup plus nombreuses qu'on ne croit, et, dans la concurrence que se font tous les peuples, nous avons vu, par les résultats des deux Expositions universelles de Paris et de Londres, combien le goût seul suffit à donner de la supériorité aux produits d'une nation. Ce que nous avons rapporté à plusieurs reprises des efforts faits en Angleterre depuis la première Exposition, pour y propager l'enseignement du dessin, prouve que ce peuple, à l'esprit éminemment pratique, comprend l'étendue des services que cette étude doit rendre à son industrie.

Mais ce n'est pas seulement dans l'industrie manufacturière que le dessin est utile. Il n'est pas un art manuel qui n'en tire du profit et ne lui fasse avantageusement des emprunts, l'agriculture comme tous les autres. Toutes choses égales d'ailleurs, le cultivateur dont l'œil aura été exercé par le dessin tracera certainement un sillon plus régulier et plus droit que celui dont l'œil ne l'aura pas été. Dans tous ses travaux, dans ces mille et un instruments ou outils qu'il fabrique ou répare de ses mains, dans la disposi-

tion de ses granges, de ses étables, de son jardin et de tous les objets à son usage, la connaissance du dessin lui sera d'un secours qu'apprécieraient difficilement ceux qui ne l'ont pas appris.

Dans l'étude qu'on est obligé de faire des parties d'un objet lorsqu'on veut le reproduire par le dessin, on apprend à le connaître infiniment mieux que si on se bornait à l'examiner. On se rend mieux compte des formes et des dimensions, du nombre et de la proportion des parties, de leur position relative ou de leur agencement. Souvent aussi on embrasse plus aisément l'objet en le voyant sur un dessin réduit, et par suite on en saisit mieux l'ensemble. Le dessin, d'ailleurs, est un exercice admirable de l'œil ; il nous apprend à découvrir une infinité de détails qui nous échapperaient sans cela.

Sous ce rapport, le dessin a une utilité évidente pour tous les hommes. C'est, comme l'écriture, un autre moyen de rendre notre pensée et de comprendre la pensée des autres. Mais il n'a pas seulement une utilité pratique et une influence sur l'esprit qu'il guide dans l'observation des choses : il a aussi une influence morale qui, à elle seule, devrait en faire rechercher l'introduction dans les écoles. Plus que d'autres études qui fatiguent l'esprit et auxquelles répugne davantage la légèreté du jeune âge, il contribue à donner de l'attention ; il force à s'arrêter sur les choses pour en mieux connaître les parties et les détails : par la netteté qu'il exige, il sert encore puissamment à donner des habitudes de propreté, de soin, d'ordre et de régularité, qui, à elles seules, sont un puissant élément de succès dans un si grand nombre de circonstances de la vie.

Pour obtenir ces différents résultats de l'étude du dessin, il faut la commencer de bonne heure, et par conséquent renoncer, comme on le fait quelquefois, à se borner au dessin purement géométrique. Sans doute il faut, dans bien des cas, dessiner avec une précision qui exige l'emploi de la règle et du compas. Mais ne savoir dessiner qu'avec le secours des instruments, ce n'est pas savoir dessiner. Or, on remarque que l'usage des instruments rend la main paresseuse, et que les élèves qui ont commencé par se servir de l'équerre et du compas, répugnent à s'en passer, et n'ont jamais la promptitude et la sûreté de la main, ainsi que la justesse du coup d'œil, qu'on remarque chez ceux qui ont dessiné d'abord à main levée.

C'est donc par le dessin à main levée que nous devons commencer. Nous rendrons ainsi cet enseignement plus facile dans les écoles, où il n'exigera que la craie et le tableau noir. Pour les élèves, à leur tour, cette étude ne sera nullement coûteuse, puisque, pour les jeunes enfants, elle ne demande ni papier, ni crayon ; il suffit, en effet, d'une ardoise pour exercer les élèves pendant longtemps, le papier et le crayon ordinaire ou la plume ne devant venir que plus tard, lorsque les élèves ont déjà la main et le coût d'œil passablement exercés.

Pour cet enseignement, nous commencerons naturellement par les exercices propres à donner à la main et au coup d'œil la justesse et la sûreté qui doivent en être un des premiers résultats. Ainsi, nous ferons tracer des lignes et des combinaisons de lignes dans toutes les directions, horizontales, verticales, obliques dans divers sens, parallèles ou se coupant sous certains angles, d'une longueur indéfinie ou de dimensions données. Après ces études sur les lignes, nous passerons à des figures simples, formées d'abord d'un petit nombre de lignes et se compliquant graduellement, telles que triangles, quadrilatères, rectangles, losanges et polygones de diverses espèces, d'abord isolés, puis combinés entre eux, et enfin aux courbes et aux figures composées de lignes courbes, beaucoup plus difficiles à tracer à la main.

On arrive ainsi au dessin véritable, c'est-à-dire à la représentation des objets, en commençant par les plus simples pour finir par ceux qui ont les formes les plus complexes, et

enfin, selon l'âge et les besoins des élèves et le temps qu'ils y peuvent consacrer, au dessin des machines et au dessin d'ornement. Bien que dans le plus grand nombre de cas, on ne doive pas assigner trop de temps à ce dernier, ce qui pourrait avoir pour résultat de pousser imprudemment les élèves vers un petit nombre de professions où l'on occasionnerait promptement un encombrement regrettable, nous ne conseillons pourtant pas de le négliger complètement. On se priverait ainsi d'un moyen de former le goût des élèves et de développer en eux le sentiment du beau qui, lui aussi, est un moyen d'éducation.

On comprend que nous ne pouvons pas entrer, en ce moment, dans l'exposé d'un plan complet de l'enseignement du dessin linéaire: ceci nous mènerait trop loin et nous écarterait du sujet. En attendant que la question soit traitée dans le *Bulletin*, nous devons renvoyer aux ouvrages spéciaux. Cependant, nous ne devons pas quitter ce sujet sans insister sur la nécessité d'exercer les élèves au dessin d'objets usuels, meubles, ustensiles de ménage, outils et instruments divers, en ayant soin de les choisir de préférence parmi ceux qui sont principalement utiles à la classe ou à l'industrie à laquelle appartient la majorité des élèves. C'est malheureusement une erreur de beaucoup de maîtres de faire perdre le temps des enfants en leur donnant à dessiner des palais, des édifices, des cathédrales, qu'ils n'auront jamais à construire. Cela peut faire beaucoup d'effet auprès d'observateurs vulgaires un jour de distribution de prix, mais ce n'est d'aucune utilité pour les élèves, à qui ces dessins prennent toujours un temps considérable.

Le soin et le fini des dessins est, sans doute, un but qu'on doit se proposer d'atteindre. Par là, nous communiquons à nos lecteurs les habitudes qui sont un des résultats moraux de cet enseignement. Cependant, à côté de cette aptitude que nous devons nous efforcer de développer chez eux, il est une autre aptitude non moins utile dans une infinité de cas; c'est la promptitude d'exécution, l'habileté à faire rapidement un croquis exact. On voit sans cesse dans les écoles des élèves qui exécutent à la règle et au compas des dessins compliqués et parfaitement léchés, et qui ne savent pas esquisser à la main l'objet le plus simple. On a pourtant plus souvent besoin de ce dernier dessin que du premier.

Nous ne repoussons pas, tant s'en faut, les dessins soignés et exécutés avec le secours des instruments. Ceux-ci sont presque indispensables dans une foule de circonstances; ils ont d'ailleurs, comme nous venons de le dire, l'avantage de faire contracter de précieuses habitudes. C'est aussi un très-bon stimulant pour les élèves; la perspective d'employer des instruments, dont la possession est toujours enviée par eux, les excite à faire encore plus de progrès. L'emploi de ces instruments justifie, en outre, les notions de géométrie que nous voudrions voir donner à tous les élèves, et sur lesquelles il contribue à répandre de l'attrait par les applications intéressantes qu'il donne lieu d'en faire.

C'est surtout en vue de ces applications, telles que le toisé, la mesure des surfaces et des volumes, l'arpentage, le levé des plans, le nivellement avec le drainage qui en est une application, qu'il faut donner les notions élémentaires de géométrie dont il n'y a pas un homme qui n'ait besoin, non-seulement dans toutes les industries, mais encore dans toutes les positions de la vie. Il serait presque superflu de chercher à démontrer l'utilité d'une connaissance qui est presque indispensable dans l'état présent de l'industrie.

Mais, sans nous y arrêter, nous ne pouvons nous empêcher de rappeler l'influence qu'un enseignement même très-restreint de la géométrie peut exercer sur l'esprit. Nous ne prétendons pas appuyer par là l'opinion de ceux qui veulent voir dans les mathématiques le meilleur moyen de développer l'intelligence de l'homme. Nous avons combattu ailleurs cette prétention. Mais, sans tomber dans cette erreur, nous ne pouvons faire autrement de reconnaître que l'habitude des démonstrations géométriques donne à l'esprit une net-

teté, une précision et une vigueur de raisonnement, dont l'absence se fait remarquer trop souvent chez les hommes, et les entraîne dans une foule d'erreurs aussi préjudiciables à leurs intérêts qu'à ceux de la société. Nous désirons donc vivement que tous les maîtres s'efforcent de procurer à leurs élèves ce précieux complément d'une véritable culture intellectuelle, et nous verrions avec bonheur la publication d'un petit traité très-élémentaire de géométrie, réduit à ce qu'il y a de plus indispensable, mais suffisant cependant pour habituer l'esprit à l'enchaînement des propositions.

Ces premières notions de géométrie sont d'ailleurs nécessaires au point de vue des applications que nous venons d'énumérer. Car comment les enseigner d'une manière profitable, et surtout sans exposer à de graves erreurs ceux qui doivent les faire, si on ne leur donne en même temps les principes dont elles découlent? Quant à l'utilité de ces connaissances, il suffit de les énoncer pour faire comprendre l'utilité des unes ou des autres dans les villes comme dans les campagnes.

Une autre considération devrait surtout nous porter à ne pas les négliger dans les écoles, c'est la variété qu'elles permettent d'introduire dans l'enseignement toujours un peu aride de la classe. Ce serait, en effet, ne pas comprendre le but de ces connaissances que de les donner dans des leçons exclusivement théoriques. Des applications pratiques doivent, comme l'indique le nom même, se faire d'une manière pratique. Les élèves ne doivent plus être simples spectateurs, il faut qu'ils agissent, qu'ils opèrent eux-mêmes, qu'ils mesurent, qu'ils pèsent, qu'ils toisent, qu'ils arpentent. Ce n'est plus en classe seulement que la leçon doit se donner; que dis-je, une leçon, c'est un exercice, une récréation toujours attendue et espérée comme une récompense. C'est dans la cour, dans le jardin de l'école, en pleine campagne, dans les champs ou les prés, qu'il faut opérer et faire opérer les élèves.

Est-il besoin de faire remarquer quel attrait de pareils exercices doivent avoir pour eux, et quelle ardeur le désir d'y prendre part doit leur inspirer pour le travail?—*Bulletin de l'Instruction Primaire.*

Hygiène et médecine des enfants.

(Suite.)

Croup.—Moyens préservatifs.—Moyens curatifs.

Le croup véritable est fort rare, tandis que sa première phase ou le faux croup est malheureusement très-fréquent; je vais indiquer les moyens de reconnaître et combattre le faux croup.

Il se manifeste par une toux enrouée qui ressemble au chant d'un jeune coq ou à l'aboïement d'un chien enroué.

Des observations faites pendant quinze ans par un médecin plein de talent et de tact médical, le docteur Mazier, constatent: que le croup ne se déclare jamais que la nuit;

Que le croup provient d'un courant d'air qui vient frapper la figure ou le cou de l'enfant pendant son sommeil.

Des centaines d'expériences ont confirmé cette observation.

Placez le lit de votre enfant de manière que les portes en s'ouvrant et en se fermant ne fassent pas souffler sur lui quand il dort, que les fenêtres soient assez éloignées pour qu'il ne sente pas l'air qui en vient; placez-le enfin hors de tout filet d'air, et il n'aura jamais le croup. Evitez de mettre le lit de l'enfant contre le mur, car les courants d'air suvent toujours les murs.

Si, malgré ces précautions, l'enfant se réveillait avec une toux croupale, commencez par changer le lit de place; une crevasse dans le mur, une fente suffisent pour donner le croup.

Ensuite mettez à la plante des pieds des cataplasmes de farine de lin, saupoudrés d'une bonne pincée de camphre en poudre.

(J'indiquerai plus loin la manière de faire les cataplasmes et de réduire le camphre en poudre.)

Si la toux croupale disparaît et fait place à une toux ordinaire, ne faites plus rien que tenir les pieds chauds au moyen d'une bouteille d'eau bouillante, et faire boire chaud soit de l'eau sucrée, soit de l'eau gommée.

Si au bout d'un quart d'heure la toux persiste ainsi que l'enroue-

ment, délayez un grain d'émétique dans un verre d'eau sucrée tiède, et faites-en prendre à l'enfant deux cuillers à café toutes les cinq minutes jusqu'à ce qu'il vomisse.

Quand il aura vomi deux ou trois fois, si la respiration devient plus facile, la voix plus claire, la toux plus naturelle comme une simple toux de rhume, laissez l'enfant dormir; mettez-lui seulement une bouteille d'eau chaude aux pieds et enveloppez-les de laine après avoir retiré les cataplasmes.

Le lendemain, donnez une nourriture très légère et tenez l'enfant chaudement, mais sans excès et hors des courants d'air.

Dans les croupes les plus violents, l'enfant a grande chance d'être sauvé quand il a vomi.

Pour empêcher une rechute, changez l'enfant de chambre, ou tout au moins changez son lit de place.

Quand une toux croupale prend un enfant de jour, soyez sûr qu'il a avalé quelque chose qui s'est logé dans la cavité du larynx; j'en ai été témoin plus d'une fois.

Dans ce cas, il faut faire vomir l'enfant avec de l'eau émétisée prise d'après l'indication ci-dessus, et si cela ne suffit pas pour amener des vomissements, alternez avec du sirop d'ipécacuanha pris par demi-cuillerée de quart d'heure en quart d'heure; quand l'enfant vomit, penchez-le vivement en avant pour que le corps étranger sorte plus facilement.

Continuez à faire vomir jusqu'à ce que la toux prenne le caractère d'une toux ordinaire, et que la respiration soit facile.

Attendez-vous à une toux prolongée de quelques jours, à cause de l'irritation causée par le séjour d'un corps étranger dans la cavité du larynx.

Soignez alors l'enfant comme pour un rhume ordinaire.

Convulsions.

C'est une erreur de croire que le dévoiement préserve les enfants des convulsions; j'ai toujours vu le contraire chez mes enfants; les convulsions arrivaient à la suite d'un dérangement mal soigné.

J'ai indiqué dans un chapitre précédent les moyens à employer quand la tête de l'enfant commençait à se prendre.

Si on les a négligés ou que malgré ces moyens l'enfant soit pris de convulsions, commencez par lui mettre dans la bouche une petite pincée de sel de cuisine.

Mettez-lui le plus tôt possible les pieds dans un bain d'eau de savon; réchauffez souvent l'eau et laissez l'enfant les pieds dans le bain pendant vingt minutes. Pendant ce bain, bassinez la tête et le front avec de l'eau fraîche et laissez la découverte.

Ayez soin de mettre la main jusqu'au poignet dans le bain pour vous assurer qu'il n'est pas trop chaud et ne peut pas brûler les pieds de l'enfant.

Si le bain de pieds et le sel ne suffisent pas, mettez sur les cuisses et le ventre des ventouses sèches. (J'indiquerai plus loin le moyen de les appliquer.)

Si enfin les convulsions continuent, mettez l'enfant dans un bain tiède d'eau de son; à défaut de son, de l'amidon (1) ou du lait.

Pendant le bain, humectez la tête d'eau fraîche, et mettez à ses pieds une bouteille d'eau très chaude.

Si enfin les convulsions persistaient encore, mettez à chaque cheville interne une petite sangsue que vous laisserez saigner pendant une heure au plus. (J'indiquerai plus loin la manière d'appliquer les sangsues et d'arrêter le sang.)

Les convulsions qui dépendent d'un état inflammatoire du cerveau exigent un traitement médical très énergique.

Elles sont précédées d'un état malade de la tête avec des symptômes graves et alarmants, et nécessitent les soins d'un médecin.

Mal de gorge—Angine couenneuse; symptômes; moyens curatifs.

L'angine couenneuse, qui semble s'être implantée en France, a des symptômes particuliers qui la font facilement reconnaître.

L'enfant se plaint de mal de gorge, mais pas d'une manière vive.

Le léger mal de gorge s'accompagne d'une altération extraordinaire du visage. La fièvre par sa violence n'est pas en harmonie avec le mal de gorge; l'haleine est fétide.

La gorge est rouge à l'intérieur à la place des amygdales. (2)

Il y a de l'enflure à l'extérieur.

Si vous laissez marcher le mal, il se forme sur les amygdales, à l'intérieur, une tache blanche semblable à une goutte de lait.

Si l'enfant a moins de deux ou trois ans, le traitement est difficile et pénible, parcequ'il faut agir par la force.

Si l'enfant a assez d'intelligence pour comprendre ce qu'on lui dit, et assez de docilité pour le faire, on peut avoir l'espérance d'arrêter cette terrible maladie au début.

Voici le traitement :

(1) Empois.

(2) Glandes situées au fond de la bouche.

Tenir l'enfant au lit, les pieds bien chauds.

Faire prendre matin et soir un bain de pieds d'eau de savon, pendant un quart d'heure; prendre garde que l'enfant n'ait froid pendant le bain.

Recoucher l'enfant dans un lit bassiné et mettre aux pieds une bouteille d'eau chaude.

Faire boire souvent une boisson acidulée; la plus agréable est la limonade pas trop sucrée et cuite, c'est-à-dire faite avec de l'eau bouillante qu'on jette sur des tranches de citron dont on a enlevé la peau.

Faire gargariser au moins trois fois par jour avec de l'eau fortement vinaigrée; vous mettez un quart de vinaigre contre trois quarts d'eau.

Les enfants ne pouvant pas conserver longtemps la même gorgée, il faut leur en faire prendre trois ou quatre qu'ils crachent successivement.

Il est inutile de faire chauffer l'eau; il vaut même mieux qu'elle soit un peu fraîche.

S'il n'y a pas d'amélioration au bout d'une demi-journée, faites faire de l'eau d'orge, faites aciduler fortement par un pharmacien avec l'acide muriatique et sucrer avec du miel.

Si l'enfant n'aime pas le miel, sucrez avec du sucre, ou pas du tout si l'enfant le préfère.

Il faut tâcher que l'enfant n'avalé pas ce gargarisme; pourtant s'il en avalait un peu, il n'y aurait pas de mal sérieux à redouter; quelques coliques peut-être.

Si l'enfant est trop jeune ou trop docile pour se gargariser, prenez un petit bâton, comme un crayon ou un pinceau; fixez au bout un tampon de charpie gros comme une petite noisette, trempez dans le gargarisme et passez dans la gorge de l'enfant, principalement sur les parties malades.

Ayez soin de fixer la charpie de manière qu'elle ne puisse se détacher du bâton, et ne serrez pas le bout ni le milieu, pour qu'elle puisse s'imbiber d'une plus grande quantité de gargarisme.

Recommencez trois fois par jour jusqu'à ce que les symptômes fâcheux soient disparus.

S'il y a déjà une ou plusieurs taches blanches dans la gorge, vous prenez au lieu de gargarisme du jus de citron, et vous y trempez votre tampon.

Il faut alors procéder différemment pour bassiner la gorge.

Vous commencez par appuyer un côté du tampon sur la place blanche; vous tournez le tampon sur l'escarre pour l'enlever et pour bien humecter ensuite la place de l'escarre avec le jus de citron.

Si un caustique plus énergique devient nécessaire, il ne peut être employé que par un médecin.

S'il y a plusieurs taches blanches, vous recommencez pour chacune la même opération, en ayant soin de tremper chaque fois votre tampon dans le jus de citron.

Souvent une seule opération suffit; mais il est plus prudent de la recommencer dix ou douze heures après.

Pour faire cette opération, il faut être quatre; une personne maintient les mains de l'enfant; une autre lui maintient la tête; une troisième cautérise d'une main, et de l'autre maintient, avec le manche d'une cuiller, la langue de l'enfant; la quatrième personne tient la bougie pour éclairer la gorge.

Agissez avec promptitude et sans prévenir l'enfant. Ne lui donnez pas le temps de se reconnaître; plus vous irez vite, mieux l'enfant s'en trouvera.

Que tout soit prêt d'avance.

Tant que l'enfant à le visage altéré, l'haleine fétide, et la fièvre, il faut ne donner aucune nourriture, faire boire souvent et continuer le traitement.

S'il n'y a pas de garde-robe, donnez tous les jours un lavement d'eau et de lait.

Quand tous les mauvais symptômes ont disparu, qu'il ne reste plus que de la fièvre, si l'enfant demande à manger, vous pouvez lui donner du bouillon à l'oseille ou aux herbes, et, peu d'heures après, une petite croûte de pain sec.

Pour les tout petits enfants, le traitement est indiqué; il faut tout faire par la force.

Une chose très-utile dans la prévision de l'engorgement et de tout mal de gorge, c'est d'apprendre aux enfants de quinze à dix-huit mois à se gargariser; ils le feront, s'ils vous le voient faire.

J'ai eu récemment encore occasion de bénir l'heureuse prévoyance qui m'avait fait apprendre à mes petits enfants à se gargariser. Je le faisais devant eux tous les matins, à ma toilette, et ils l'ont fait par imitation; une de mes petites filles a été prise d'une angine couenneuse qui a été arrêtée dès son début par l'habitude de l'enfant à se gargariser et par sa docilité extraordinaire.

Je ne pense pas qu'on puisse prévenir l'engue couenneuse, mais on peut prendre des précautions préservatrices.

Il faut éviter de sortir les enfants par les temps de brouillard, par un vent froid, et par l'humidité du soir.

Il faut couvrir le cou et surtout la nuque.

Il faut éviter le froid et l'humidité aux pieds.

Il faut assez couvrir les enfants pour qu'ils n'aient froid nulle part.

L'engue couenneuse est contagieuse.

Tant que la maladie dure, empêchez que les enfants sains ne soient en contact d'air et d'haleine avec l'enfant malade; qu'ils couchent, qu'ils jouent dans une autre chambre, et qu'ils ne se servent pas des verres ou des cuillers qui ont servi à l'enfant malade.

Il est utile, tant pour l'enfant malade que pour les personnes qui le soignent, de tenir les fenêtres ouvertes le plus possible. Si la saison trop froide ne le permet pas, renouvelez l'air, soit par des portes ouvertes, soit en ouvrant une fenêtre pendant quelques secondes seulement, trois ou quatre fois par jour. Mettez sur la tête et la figure de l'enfant un mouchoir pendant que la fenêtre est ouverte, pour qu'il ne sente pas l'air froid.

Comtesse DE SEGUR.

(A CONTINUER.)

Exercices pour les Elèves des Ecoles.

Vers à apprendre par cœur.

LA CROIX.

O martyr divin, supplice rédempteur,
Sceptre du Tout-Puissant, Arbre dominateur,
Dont Dieu même jeta la racine féconde,
Etendard glorieux qui gouverne le monde,
Symbole consolant, Croix sainte! noble don,
Garant universel du céleste pardon!
Ton signe révéral, gage de délivrance,
Prodige à tous les maux des trésors d'espérance.
La crainte et le bonheur l'invoquent tour à tour.
Le soir, du pélerin tu guides le retour;
Tu deviens dans nos camps, au jour de la victoire,
La parure du brave et le prix de la gloire.
Le crime, en ses remords, vient l'arroser de pleurs,
Et la vierge au front pur te couronne de fleurs.
Tu consoles les rois quand leur trône succombe,
Et du pauvre oublié tu protèges la tombe!

MME. EMILIE DE GIRARDIN.

Sujet de Composition.

LES PERIPETIES D'UN CONCOURS.

(Lettre à un ami.)

MON CHER AMI,

Je vais, puisque tu le désires, te faire part des événements qui m'ont fait passer de St. Eustache au collège de Ste. Marie.

Comme j'avais souvent, l'an dernier, l'occasion de lire les journaux, je jetai un soir, par manière de récréation, un coup d'œil sur la *Patrie* qui se trouvait sur ma table de travail; après l'avoir parcourue sommairement, j'allais plier la feuille, lorsque, en la tournant, mes yeux tombèrent, par hasard, aux annonces que je ne lis jamais, sur un titre dont je fus frappé: "Concours pour une bourse de pensionnaire dans la classe de Belles-Lettres. Ce concours s'ouvrira à 9 heures du matin, le 4 et le 5 du mois d'Août prochain, au collège de Ste. Marie, à Montréal, pour tout jeune homme du pays qui a fait sa versification."—Suivaient les conditions et la matière du concours.

Jamais éclair ne me traversa l'âme comme ces quelques lignes! Jamais cartel proposé à un brave ou à un lâche, ne fit, dans ses sens, une pareille révolution!

Je ne suis point, tu le sais, d'une ambition bien fougueuse; grâce à Dieu, je ne me sens point jaloux; la témérité ni l'audace ne me paraissent point être mon vice dominant; et cependant, je me sentis alors tout cela à la fois. Non seulement, je crus que je pouvais aspirer à l'honneur du concours, mais la pensée de m'y soustraire ne

me vint même pas; cela m'eût paru une lâcheté, une honte. Je raisonnais, je le suppose, sans trop y penser, dans l'idée que tout ce qu'il y avait de nobles cœurs de mon âge en Canada allaient se mettre sur les rangs; et cependant, malgré cela, je formai la résolution de me présenter, aussi facilement que si l'on m'eût invité, non à combattre, mais seulement à recueillir les fruits d'une victoire assurée.

Hélas! comme j'avais la tête chaude! comme j'avais la tête montée! Et en voici la preuve: c'est que, à la seconde évolution de cette terrible péripétie, qui n'avait pas encore duré une heure, je me sentis tellement terrifié, abattu, les difficultés se présentèrent à mon esprit si vivement et en si grand nombre, que je fus sur le point d'abandonner irrévocablement ma résolution. Je n'y tenais plus que par un lien: je l'avais prise, et c'est si lâche de reculer!

Cependant, me disais-je, comment est-il possible qu'avec mes quatre classes, mesurées beaucoup plus sur la longueur de mes veilles que sur la révolution des années, je puisse lutter contre des adversaires qui, pendant quatre solides années, ont suivi un cours régulier? Non, il est impossible que, dans tout le Canada, il ne se trouve plutôt dix pour un de ces terribles champions qui, accoutumés aux luttes de l'émulation dans des classes nombreuses, ne puissent non seulement vaincre, mais écraser celui qui n'a guères jamais eu d'autre émule que lui-même. Et je me représentais ainsi les élèves de tous les grands collèges du Canada comme ligüés contre moi.

Je me mis au lit, l'esprit préoccupé de ces diverses réflexions; impossible de m'endormir: le concours me trottait dans la tête, et ce ne fut que bien avant dans la nuit que je pus enfin fermer l'œil. A peine éveillé le lendemain, que la même pensée me saute de nouveau à la tête et s'empare de moi, mais tellement que c'est à peine si je pus apprendre mes leçons. Mon professeur, qui avait remarqué l'agitation de mon esprit, ne manqua pas de m'en demander la raison. Pour toute réponse, je lui présente le journal, en lui montrant du doigt l'annonce, et suivant de l'œil, pendant qu'il lisait, tous les mouvements de son visage. En levant les yeux, il jeta sur moi un regard qui me traversa l'âme et m'ouvrit la sienne toute entière.

"Les difficultés ne sont rien, me dit-il, tout dépend de l'énergie, de la volonté!"

Ce regard, cette parole, me rendirent toute la fièvre de la veille; et dès lors, ce fut une chose déterminée, je me mis au travail avec une ardeur que je ne m'étais jamais connue. Dès lors, j'eus des émules, de l'émulation, de l'ambition même, si l'on veut; mais jamais les plus grands plaisirs des vacances ne firent voler les jours avec autant de rapidité.

Enfin, l'époque fixée était arrivée. Mais avant de te développer les événements de cette fameuse journée, permets-moi de te parler d'un songe bien singulier que j'eus la nuit même qui la précéda.

Remarque bien que ce n'est pas une invention; c'est la pure vérité. Il me semblait donc que j'étais dans une vaste salle, environnée d'une vingtaine de concurrents, devant un nombreux public composé de personnalités respectables, parmi lesquels je reconnus mon professeur et Mr. *** qui avait eu la bonté, pendant que je me préparais, de me porter intérêt et de m'encourager. Ce fut lui qui nous fit les premières questions; c'était sur l'astronomie, et l'on écrivait pendant près d'une demi-heure; mais, comme le nombre d'astronomes n'était pas très-grand parmi nous, il nous fallut beaucoup moins de temps pour écrire les réponses qu'on n'en mit pour écrire les questions; on décida alors que l'astronomie ne ferait point partie de l'examen. Vint ensuite un vénérable prêtre qui, disait-on, était venu de Québec exprès pour être l'un des juges du concours. Il nous fit à son tour une multitude de questions sur l'histoire, la géographie, les mathématiques, et mille autres choses semblables que je n'avais point du tout pensé à préparer; il y avait déjà trois quarts d'heure que nous écrivions, lorsqu'heureusement... on vint me réveiller.

Mais à quoi bon, diras-tu, donner à mon récit un tour de roman, en y insérant une invention ridicule? Ridicule, si tu veux, et le plus ridicule, c'est que cette prétendue invention n'est que l'exacte vérité; mais au moins c'est pour te dire combien j'avais la tête prise par ce formidable examen, puisque j'y pensais jour et nuit.

Enfin le jour, le vrai jour arrive: je voudrais que tu m'eusses vu partant rapidement et puis ralentissant le pas à mesure que j'approchais, regardant de tous côtés, et prenant pour un concurrent chacun de ceux que je voyais se diriger aussi vers le collège.

En entrant, je m'attendais presque à voir, tout dressé, le théâtre de la veille, et les divers acteurs de mon songe; on me conduisit dans une salle, assez grande, il est vrai, mais où se trouvaient seulement trois examinateurs: le R. P. Martin, alors Recteur du collège, le R. P. Vignon, qui lui a succédé, et le professeur de Rhétorique.

Après quelques mots de bienveillance pour faire tomber la crainte

que réellement je devais bien éprouver en ce moment, l'examen commença ; et, sans bruit, mais sérieusement, ce fut un feu roulant sur Cicéron, sur Virgile, le latin et le grec etc., et je t'assure que ce n'était point pour rire. Non, cet examen n'était point, comme je l'avais rêvé, une parade sur le champ de bataille, mais un de ces terribles combats en champ-clos, où il reste toujours une victime sur place. Cette première journée cependant, il n'y eut ni tués ni blessés ; ce n'était encore que l'examen oral, et on me dit de revenir à la même heure le jour suivant.

Le lendemain, à mon arrivée, je vis avec plaisir que le nombre des concurrents n'était pas aussi grand que je me l'étais imaginé : mais en apprenant que l'un d'eux était ce terrible M. Pinet qui s'était mis dans l'habitude de remporter les premiers prix de sa classe, ma joie se changea en crainte ; car c'est beaucoup moins le nombre que la valeur des combattants qui est à craindre.

Le combat face à face eut donc lieu : c'est-à-dire qu'on nous dicta, et que nous fîmes, séance tenante, le matin un thème et le soir une version : c'était une belle apologie de l'un des soldats de la légion thébaine en faveur de la religion ; le style en était vraiment militaire, énergique et propre à électriser des combattants.

Quand nous eûmes fini, on nous invita à prendre un petit goûter ; nous y ajoutâmes pardessus une partie de pelote, et nous nous séparâmes, enchantés d'avoir fait connaissance, mais inquiets chacun de son côté sur les résultats.

J'ai appris depuis que, suivant l'usage du collège pour les compositions des prix, les copies avec les noms cachetés avaient dû passer par l'appréciation de trois examinateurs et leurs suffrages être combinés avec ceux des premiers juges. Aussi, la lettre officielle n'arriva-t-elle que le lendemain soir.

Jamais matinée ne m'avait paru aussi longue ; au moindre bruit qui se faisait à la porte, j'y courais immédiatement, persuadé que c'était la réponse.

Enfin je l'ouvre, et je lis : " Je vous annonce que avez été l'heureux vainqueur ". Mes parents n'eurent pas besoin de m'en demander le contenu, ils purent le lire dans mes yeux.

Et maintenant, cher ami, me croiras-tu ? Le point d'honneur et la petite satisfaction bien légitime, dans un fils, de ne point trop peser sur les bras de ses parents pour son éducation, sont presque pour moi le moindre des résultats de mon petit triomphe ; les maîtres et les aimables condisciples qu'il m'a procurés, la variété des sciences qu'on étudie au collège de Ste Marie, et la vie agréable qu'on mène dans la maison, en est un auquel je n'avais pas même songé.

Rappelle-moi une fois encore au souvenir de notre commun maître, et dis-lui que je ne connais d'égal au service qu'il m'a rendu, que la grandeur de ma reconnaissance.

EMILLEN PARADIS.

Exercices de Grammaire.

§ II. Adjectifs conjonctifs.

Le vieillard aveugle.—Un vieillard aveugle se tenait ordinairement sur la route de la Charité, à Nevers, pour demander l'aumône. Son jeune petit-fils, dont la gentillesse excitait les passants à donner quelque légère pièce de monnaie à son malheureux grand-père, jouait un jour tout près de lui, au milieu de la route, quand il fut distrait de ses innocentes occupations par le bruit d'une voiture de poste qui vint à passer rapidement. Lorsqu'elle fut éloignée, le jeune enfant retourna à ses jeux, et trouva un objet qu'il porta à son grand-père : c'était un portefeuille. Le vieillard, sentant qu'il était plein et fermé, se disposa à aller à la ville voisine le remettre aux autorités. " Que tenez-vous à la main ? lui dit un paysan qui passait en ce moment. — C'est un portefeuille que mon fils vient de trouver sur la route ; il est sans doute tombé de la voiture qui vient de passer, et je vais le porter à la Charité.

" Ceux qui l'ont perdu pourront le retrouver, s'ils viennent le réclamer. — Quelle simplicité est la vôtre ! Ce portefeuille renferme probablement des billets de banque : votre fortune est faite si vous le gardez ; n'en parlez à personne. — Garder le bien d'autrui ! non, non ; j'aime mieux être misérable et honnête, qu'être riche et avoir quelque chose à me reprocher. " L'aveugle alla remettre sur-le-champ sa trouvaille au commissaire de police de la Charité. Le portefeuille eut réclamé. On offrit une forte récompense au vieux mendiant qui la refusa. Quelques jours après, le même paysan rencontra encore ce brave homme et lui dit : " Eh bien, que vous reste-t-il pour avoir été si honnête ? — Il me reste le témoignage de ma conscience, qui me dit que j'ai bien agi. "

Questionnaire.

I. Relevez les adjectifs conjonctifs de cet exercice, donnez-en le genre, le nombre, et faite connaître les noms auxquels ils se rapportent.

CORRIGE.—*Dont*, adjectif conjonctif invariable, se rapporte à son antécédent *fiis*.—*Qu'* pour *que*, adjectif conjonctif, masculin singulier, parcequ'il se rapporte à son antécédent *objet* qui est du masculin et du singulier, etc.

II. Relevez les autres adjectifs déterminatifs déjà étudiés que vous trouverez dans ces exercices : faites connaître les noms qu'ils déterminent.

CORRIGE.—*Un* adjectif indéfini détermine *vieillard*.—*Quelque*, adjectif indéfini, détermine *pièce*.—*Son*, adjectif possessif, détermine *grand-père*.—*Ses*, adjectif possessif, détermine *occupations*, etc.

III. Mettez au singulier les noms pluriels, et au pluriel les noms singuliers avec les adjectifs déterminatifs qui les accompagnent ; remplacez aussi les noms par d'autres noms d'un genre différent, toutes les fois que ce sera possible.

CORRIGE.—*Un vieillard* : pluriel, *des vieillards*, *vieillard*, *vieillesse*.—*Son fils* : pluriel, *ses fils* ; *fiis*, *fiille*.—*Quelque pièce* : pluriel *quelques pièces* ; *pièce* : *sou*.—*Ses occupations* : singulier, *son oc*, *cupation* ; occupation : *travail*, etc.

IV. Relevez les noms de ces exercices et donnez d'autres noms de la même famille.

CORRIGE.—*Vieillard* : *vieillesse*, *vieillesse*.—*Route* : *routier*, *routine*.—*Aumône* : *aumônerie*, *aumônier*.—*Monnaie* : *monnayeur*, *monnayage*.—*Jour* : *journée*, *séjour*, *ajournement*.—*Bruit* : *bruissement*.—*Voiture* : *voiturier*, *voiturin*.—*Enfant* : *enfance*, *enfantillage*, *enfantement*.—*Jeux* : *jouet*, *joueur*, *joujou*.—*Feuille* : *feuillée*, *feuillage*, *feuillaison*, *feuille*, *feuilletage*, *feuilleton*.—*Autorité* : *auteur*.—*Main* : *maniement*, *manuel*.—*Paysan* : *pays*, *paysage*, *paysagiste*.—*Simplicité* : *simplification*.—*Banque* : *banquier*, *banqueroute*, *banqueroutier*.—*Fortune* : *infortune*.—*Personnel* : *personnalité*.—*Témoignage* : *témoin*.

V. Donnez dix mots terminés en *aie* ; deux en *aix* ; six en *aît* ; quatre en *ès*.

CORRIGE.—*Aie* : *baie*, *claire*, *raie*, *haie*, *ivraie*, *laie* (femelle du sanglier), *orfraie*, *paie*, *taie*, *zagaie* (arme offensive).—*Aix* : *paix*, *faix*.—*Aît* : *attrait*, *lait*, *souhait*, *trait*, *bienfait*, *extrait*.—*Es* : *décès*, *abcès*, *congrès*, *cyprès*.

§ 12. Adjectifs numériques.

L'île de Sein.—L'île de Sein, plateau isolé, à quatre kilomètres de la côte de Finistère, compte à peine trois cent soixante habitants, qui se livrent tous à la pêche. Cette population est si remarquable par son activité et sa générosité qu'elle semble avoir dévoué son existence tout entière aux devoirs de l'humanité. Ces insulaires ont, de 1617 à 1763, sauvé d'une perte certaine un vaisseau de ligne, trois frégates, deux corvettes, un lougre, trois embarcations de commerce, dans lesquelles se trouvait un transport ramenant cinq cents hommes de troupes françaises des colonies ; cinq équipages entiers, des bâtiments de guerre et de négoce, et de plus huit cent dix-neuf hommes faisant partie de l'équipage du *Sédusant*, grand vaisseau, brisé sur le Têvenec, le plus dangereux des écueils de cette terrible chaussée de Sein, si féconde en désastres nocturnes, en trépas ignorés. Ils auraient sauvé jusqu'au dernier homme du *Sédusant*, si la tempête, devenue encore plus horrible, n'avait rendu la mer absolument impraticable.

Pendant onze jours qu'elle empêcha toute communication avec la terre, ils partagèrent fraternellement avec ces hôtes nombreux leurs habitations et leurs vivres, en sorte que, si la tempête se fut prolongée jusqu'au douzième jour, réfugiés et habitants seraient également morts de faim le treizième. Ce sont ces intrépides insulaires, qui, il y a quelques années, ont sauvé l'équipage entier du brick anglais la *Bellissima*, faisant partie de la flotte de l'amiral Cochrington.

Questionnaire.

I. Relevez les passages où il y a des adjectifs numériques ; vous ferez connaître s'ils sont ordinaux ou cardinaux, et quels noms ils déterminent.

CORRIGE.—*Quatre*, adjectif numéral cardinal, détermine *kilomètres* ; — *trois cent cinquante*, adjectif cardinal, détermine *habitants* ; — *seize cent dix-sept*, *dix-sept cent soixante-trois*, adjectifs cardinaux mis pour *seize cent dix-septième*, *dix-sept cent soixante-troisième*, déterminent le mot *an* ou *année*, sous entendu, etc.

II. Changez les adjectifs cardinaux de ces exercices en adjectifs ordinaux, et les adjectifs ordinaux en adjectifs cardinaux.

CORRIGE.—*Quatre kilomètres* : *kilomètre quatrième* ; — *trois frégates* : *frégate troisième* ; — *douzième jour* : *douze jours*, etc.

III. Relevez les autres adjectifs déterminatifs que vous trouverez dans cet exercice ; faites-en connaître l'espèce, et dites quels noms ils déterminent.

CORRIGE.—*Cette*, adjectif démonstratif, détermine *population* ; — *son*, adjectif possessif, détermine *activité*. On a mis ici *son*, au

lieu de *sa*, parce que le mot féminin qu'il détermine commence par une voyelle, etc.

IV. Relevez les noms qui servent de complément à un autre nom. CORRIGE.—De la côte du Finistère: *Finistère*, complément de *côte*; —aux devoirs de l'humanité: *humanité*, complément de *devoirs*, etc.

V. Prenez les noms de ces exercices, et donnez plusieurs autres noms de la même famille quand ce sera possible.

CORRIGE.—Ile, *ilot*; —plateau: *plat*, *platitude*; —côte: *côté*, *côtière*, *côteau*; —habitants: *habitation*; —pêche: *pêcheur*, *pêcherie*; —population: *peuple*, *popularité*; —devoirs: *dette*; —humanité: *homme*, *humaniste*; —perte: *perdition*, *perdant*; —vaisseau: *vase*, *vaisselle*; —ligne: *lignée*, *alignement*; —embarcation: *barque*, *barcarolle*, *barquerolle*, *barquette*; —commerce: *un commerçant*; —transport: *port*, *déportation*; —troupe: *atroupement*, *troupeau*; —colonies: *colon*, *colonisation*; —équipages: *équipement*, *équipée*; —chaussée: *chausses*, *chausselle*, *chausson*; —désastre: *astre*, *astrologue*; —trépas: *pas*, *voyage*; —tempête: *temps*, *temporisateur*, *temporisation*; —mer: *marée*, *marinier*; —communication: *commun*, *communion*; —terre: *terroir*, *terrier*, *terrine*, *enterrement*; —hôtes: *hospitalité*, *hospice*, *hôpital*; —vivres: *vie*, *vitalité*; —faim: *famine*; —années: *annales*, *annuité*; —guerre: *guerrier*, *guerroyeur*; —partie: *part*, *partition*, *parti*; —flotte: *flottage*, *flotteur*; —amiral: *amirauté*, *amirale*.

VI. Donnez six noms terminés en *ain*, quatre en *éin*, trois en *en*, un en *inct*, six en *aine*, six en *éine*, cinq en *ène*, trois en *ène*, cinq en *inthe*.

CORRIGE.—Ain: *airain*, *écrivain*, *étain* (métal), *levain*, *poulain*, *tain*; —éin: *dessein* (projet), *frein*, *rein*, *sein*; —en: *Eden*, *examen*, *hymen*; —inct: *instinct*; —aine: *chaîne*, *domaine*, *faine*, *fontaine*, *marraine*, *migraine*; —éine: *balaine*, *haleine*, *Seine*, *peine*, *reine*, *veine*; —ène: *chêne*, *frêne*, *pêne*, *rêne* (bride), *trône*; —ène: *hyène*, *scène*; —inthe: *absinthe*, *Hyacinthe*, *labyrinthe*, *plinthe*, *térebinte*.

IV. Donnez des mots qui aient à peu près la même signification que *addition*, *adjoit*, *adjuration*, *admission*, *adolescent*, *admiration*.

CORRIGE.—Addition: *adjonction*, *supplément*; —adjoit: *aide*, *associé*, *collègue*; —adjuration: *exhortation*, *injonction*; —admission: *réception*, *introduction*; —adolescent: *adulte*, *jeune homme*; —admiration: *étonnement*, *surprise*.

AVIS OFFICIELS.



NOMINATIONS.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu approuver les nominations suivantes:

COMMISSAIRES D'ECOLE.

Comté de *Mégantic*, *Ireland*.—MM. Charles Philippe Emery, Jonathan Thurber, John McLean, Robert Bennett et Edward Redman.
Comté de *Lévi*, *Notre-Dame de la Victoire*.—M. Pierre Barras.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE MONTREAL.

Demoiselles—Ma guerite de Montigny, Angéline Serre dite St. Jean, Philomène Thérien, Marie Edwige Bissonnet, Céline Roy, Angéline Carrière, Marguerite Roy, Marie Brouillard, Philomène Nadreau, Henriette Robillard, Aurélie Cardinal, Eulalie Loupret, Marie Larivière, Philomène Gauthier, Ermeline Miron, Clotilde Girard, Adéline Valiquet, Eulalie Bourgaud, Marcelline Hubardeau, Justine Gagné, Catherine McGinnis, Dames Pierre Laporte et C. Brunet, et Messieurs Phocas Duplessis, Camille Girouard, Ovide Chapeleau, Edouard Fortin, Joseph Gemme et Gédéon Guertin, ont reçu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

F. X. VALADE, Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE QUEBEC.

Demoiselles Anastasia Duff, Aurélie Bertrand, Luce Catellier, Philomène Bazin, Matilde Corrivéau, MM. Louis Lemay, François A. Allard, Diles Catherine Turgeon, Zoé Gagné, Marie Eliza Plante, Justine Laflamme, Vitalline Bilodeau, Henriette Bernier, Ursule Bouffard et Aurélie Demers, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

C. DELAGRAVE, Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DU DISTRICT DE QUEBEC.

M. John Purdy a obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

D. WILKIE, Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE SHEERBROOKE.

Diles.—Maria Louisa Watier, Catherine Grace, Rowena Osgood, Ruby Ann Forbes, Sarah Ranfill, Deborah Holbrooke, Achsah Hurd, Marcella O'Conner et Messieurs William E. Jordan, William H. Mayo, Henry Shurtliff et Patrick Fitzsimons—ont reçu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

S. A. HURD, Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE KAMOURASKA.

Demoiselles Adélaïde Bégin, Euphémie Bégin et Emilie Ansbrow ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modèles ou écoles primaires supérieures.

Arthémise Grondin, Gracieuse Levasseur, Angèle Nischen, Basillise Pelletier et Henriette Ansbrow ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

P. DUMAIS Secrétaire.

QUATRIEME CONFERENCE DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ECOLE NORMALE JACQUES CARTIER.

Cette conférence aura lieu à l'Ecole Normale, vendredi, le 29 de Janvier prochain. Il y sera fait deux lectures.

D. BOUDRIAS, Président.

TROISIEME CONFERENCE DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ECOLE NORMALE LAVAL.

La troisième conférence de "L'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Laval", aura lieu à Québec, à l'Ecole Normale vendredi, le 15me jour de janvier prochain, à dix heures du matin.

Il sera fait des Lectures par des professeurs de l'école normale et par des instituteurs.

Par ordre, C. J. L'EVEQUE LAFRANCE, Secrétaire.

AVIS IMPORTANT.

Les instituteurs et les institutrices retirés de l'enseignement, avant le premier de Janvier 1857, sont avertis encore une fois que leurs demandes de pension ne seront pas admises après le premier de Janvier 1858. Ceux et celles qui ne se sont pas encore prévalus du règlement à cet égard devront le faire sans délai.

ECOLE NORMALE LAVAL.

Vu l'absence sur congé de M. Ernest Gagnon, professeur adjoint, M. Adam Tuois est agréé comme suppléant.

DONS OFFERTS AU DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les dons suivants ont été reçus avec reconnaissance par M. le Surintendant de l'Éducation :

De M. Alphonse Le Roy, Professeur à l'Université de Liège, Belgique: Devoirs Grammaticaux, par F. Q. Mouzon, 2 vols. in-12o; La Belgique sous Léopold Ier, par J. J. Thonissen, 3 vols in-12o; Cours complet d'Histoire Universelle, par J. Moeller, 6 vols. in-12o; Révolution Belge, par M. Nothomb, 2 vols. in-8o; Christianisme au Japon, par Charlevoix, 2 vols in-8o; Cours Élémentaire d'Histoire Universelle, par J. Moeller, 2 vols. in-8o; Contes Villageois, par M. Alphonse Le Roy, 1 vol. in-8o; Beautés de l'Église Catholique, par l'abbé Cornet, 2vols. in-8o; Les Deux Familles, ou l'importance de l'Éducation Chrétienne, 1 vol. in-8o; Franzenberg, ou le travail et la vertu récompensés, 1 vol. in-18o; Le Prince de Ligne, par Peetermans, 1 vol in-12o; Manuel d'Histoire et de Géographie Anciennes, 1 vol. in-12o; L'Empereur Conrad, 1 vol in-16o; Nouvelle Morale en Exemples, 1 vol. in-16o; La Famille Walter, 1 vol. in-18o; Petit Théâtre Belge, par J. Demarteau, 1 vol. in-18o; Poésies de André Van Hasselt, 1 vol. in-12o; Fables, par le Baron de Stassart, 1 vol. in-12o; Règlement de l'Ecole des Arts annexée à l'Université de Liège, 1 vol. in-18o; Diverses Méthodes de Lectures, par Eribois de La Roussillière et Jacquemin, 3 brochures; L'Ami des Enfants, ou Livre de Lecture, par M. Alphonse Le Roy, 1 vols. in-12o,—(double exemplaire); Cours de Mathématiques, par H. Forir, 2 vols. in-8o, Exercices d'Arithmétique et d'Algebre, 1 vol. in-12o; Notions Élémentaires d'Economie Politique, 1 vol. in-16; Sermons Populaires du Père Frs. Hunolt, 2 vols in-12o; Pensées sur la Religion, par Humbert, 1 vol. in-12o; Grammaire Pratique de la Langue Allemande, par L. Georg, 1 vol. in-12o; Nouvelle Méthode pour apprendre la Langue Allemande, par F. Ahn; Exercices de Style à l'usage des élèves des écoles primaires, 1 vol. in-12o,—(triple exemplaire); Exercices de Style à l'usage des élèves des écoles primaires—Guide du Maître, 1 vol in-12o,—(triple exemplaire); Devoirs Syntaxiques, par F. O. Mouzon, 1 vol. in-12o; Traité d'Arithmétique à l'usage des classes des Freres des Ecoles Chrétiennes, 3 vols. in-12o, et cinquante brochures.

De M. Hector Bossange de Paris: Précis d'Histoire Sainte, brochure in-18o; Abrégé de Géographie par Voyages, brochure in-18o; Notions de Physique et d'Histoire Naturelle, par Jussieu, 1 vol, in-12o; Petit Cours de Chimie Agricole, par F. Malaguti, 1 vol. in-18o.

De MM. Dezobry, E. Magdeleine & Cie., libraires à Paris, par l'entremise de M. Bossange: *Leçons et Exemples de Morale Chrétienne*, par Laurent de Jussieu, 1 vol. in-12o; *Histoires et Causeries*, par le même auteur, 1 vol. in-12o.

De M. Joseph Lenoir, Assistant Rédacteur du Journal de l'Instruction Publique: *Institutiones Philosophicæ*, par Mgr. Bouvier, 1 vol. in-12o. *Virgili Opera*, 1 vol. in-18o et *Fables d'Esopé illustrées*, 1 vol. in 12o.

De M. J. Racine, par l'entremise de M. Z. Chapeleau: *Almanach pour 1858*. De MM. Martin et Hill de Montréal: *Longfellow's poems*, 3 vol. in 12o. *Aytoun par Boswell*, 1 vol. in 8o et *Livingston's travels in South Africa*, 1 vol. in 8o.

De M. Chagnon, assistant secrétaire du Bureau d'Agriculture: *The Agricultural Journal for Lower Canada*, 2e et 3e vols, le *Journal d'Agriculture pour le Bas-Canada*, 5e vol, le *Journal du Cultivateur*, 3e vol. et *the Farmer's Journal*, 4e vol.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) DECEMBRE, 1857.

Faites relier vos journaux !

On ne saurait croire tout le plaisir que l'on éprouve, après quelques années, à parcourir les pages d'un journal que l'on a déjà lu. Mais bien peu de personnes songent à se ménager cette jouissance et, ce qui est plus important, à conserver des documens indispensables aux futurs historiens du pays. Le fait est qu'en Canada, très peu de temps après avoir été publiés, livres, brochures, journaux vont rejoindre les vieilles épingle dont il doit y avoir aussi un énorme dépôt quelque part, tant est prodigieuse la consommation qui se fait des neuves, sans que l'on puisse jamais savoir ce que deviennent les anciennes. Cette sollicitude pour les vieilles épingle et les vieux journaux, voire même pour une foule d'autres choses, qui disparaissent presque aussi vite, nous a portés à faire imprimer pour nos abonnés un couvert en papier de couleur, qui, appliqué sur deux simples feuillés de carton, fera une reliure très jolie et très économique.

Avec un peu d'habileté, on pourra même fabriquer ce cartonnage soi-même; mais pour ceux qui voudraient s'épargner ce trouble, et qui surtout désirent que la chose soit faite de main de maître, MM. Beauchemin et Payette, les relieurs en titre du département de l'instruction publique, se chargeront de leur venir en aide pour la modique somme d'un chelin. Ils feront aussi un cartonnage en toile frappée avec la vignette du journal en or sur plat pour un écu. Si l'on désirait une reliure plus substantielle et élégante, (ce que nous conseillons fort,) on pourrait se la procurer pour 4 chelins.

Notre bibliothèque contient de leurs échantillons de reliure qui peuvent presque soutenir la comparaison avec la reliure de Paris.

Nous avons donné cette année 236 pages de matières que nous avons rendues aussi intéressantes qu'il nous a été possible et que nous avons illustrées de 23 gravures, le tout pour une piastre à nos abonnés, aux instituteurs pour un écu, et aux commissaires d'école pour rien du tout; nous croyons avoir le droit de voir à ce qu'ils prennent quelque souci de nos œuvres que nous leur avons d'ailleurs offertes à dessein sous le format le plus portatif et le plus facile à conserver.

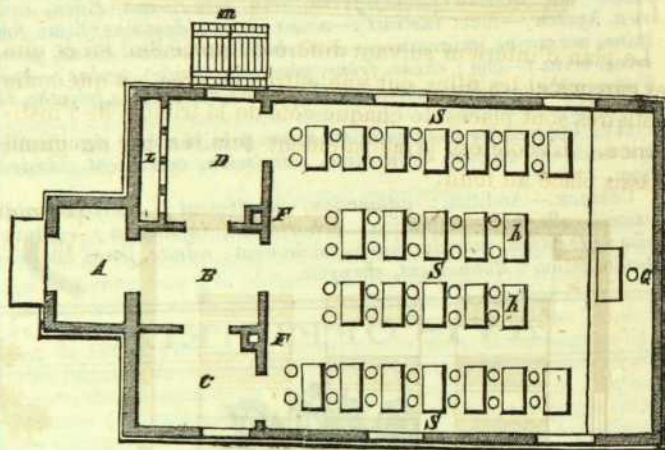
Architecture des Ecoles. (*)

SECOND ARTICLE.

(Suite.)

Nous allons maintenant faire passer successivement devant les yeux du lecteur divers plans d'école élémentaire appropriés à des besoins et à des goûts différents.

Le plan d'intérieur que voici diffère du premier que nous avons donné en ce qu'il y a deux vestibules, qui peuvent aussi servir de salles de répétition, de salles d'attente ou de cabinet particulier pour le maître, lorsqu'il veut parler aux parens, ou aux commissaires d'école hors de la présence des élèves, et peuvent enfin contenir la petite bibliothèque qui devrait se trouver dans chaque école. On remarquera aussi que les sièges et les pupitres y sont placés d'après l'usage moderne, chaque élève ayant un siège à lui seul et deux élèves seulement étant placés à chaque pupitre.



- A, premier vestibule de cinq pieds sur six (5x6.)
 B, second vestibule, 8x8.
 C, vestiaire des filles, 6x8.
 D, vestiaire des garçons, 6x8.
 F F, poêle et ventilateur.
 G, plateforme de 4x22, sur laquelle

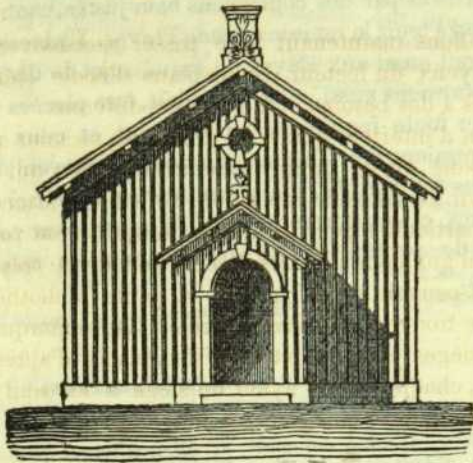
se trouve le pupitre de l'instituteur.
 h h, pupitre et sièges des élèves.
 L, bibliothèque.
 m, entrée de la cave.
 S, allée ou passage entre les pupitres.

Le pignon de cette maison d'école est représenté par la figure suivante, où l'on remarquera le vestibule extérieur. La plus grande simplicité, comme on le voit, doit présider à cette construction, qui a cependant tout ce qu'il faut pour une bonne école élémentaire même mixte, de garçons et de filles. Dans le cas où l'on n'aurait des enfans que de l'un ou de l'autre sexe, l'un ou l'autre vestiaire devra être converti en salle de répétition ou en cabinet particulier du maître.

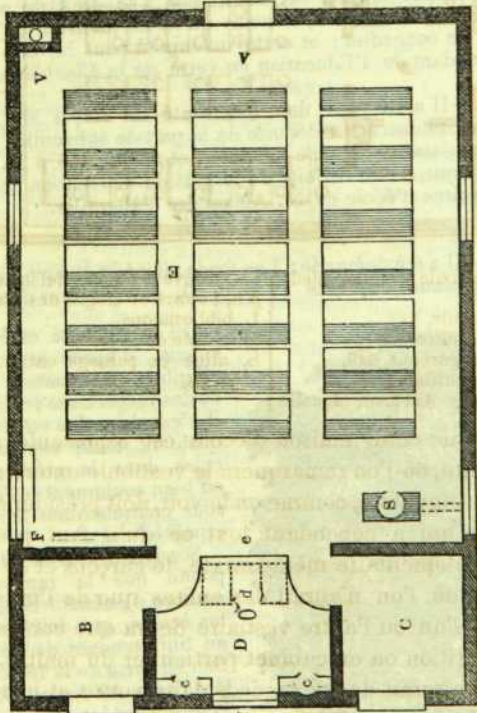
L'élévation serait de treize pieds dans œuvre, et le comble aurait neuf pieds. L'édifice à un étage seulement aurait trente-quatre pieds de front sur vingt-trois pieds de profondeur. Aux Etats-Unis et dans le Haut-Canada, des maisons d'école de ces dimensions bâties en brique coûtent de 480 à 500 piastres (ou dollars), £120 à £125. Dans le Bas-Canada, on pourrait s'attendre à payer un peu plus, si on les construisait

(*) Voir les livraisons d'Avril, Juin, Juillet, Septembre et Octobre. Les dessins que nous publions aujourd'hui, ainsi que plusieurs de ceux que nous donnerons prochainement, sont reproduits de l'ouvrage de M. Bernard, et l'usage que nous en faisons est dû à l'obligeance de M. Hodgins, député surintendant de l'instruction publique du Haut-Canada.

en pierre ou en brique, suivant la facilité plus ou moins grande qu'offrirait la localité pour les matériaux. Le même plan exécuté en bois ne dépasserait guères £75 ou £80.



Le plan d'intérieur suivant diffère du précédent en ce que les garçons et les filles ont une entrée séparée, et que leurs vestiaires sont placés de chaque côté de la tribune de l'institutrice. L'école est principalement éclairée par un grand châssis placé au fond.



- A, Entrée principale.
- B, Entrée et vestiaire des filles.
- C, Entrée et vestiaire des garçons.
- D, Tribune du maître.
- E, Sièges et pupitres des élèves.
- F, Sièges pour les répétitions.
- d, Pupitre du maître.
- e, Petite bibliothèque pour le maître sur le devant de sa tribune.
- c c, Bibliothèque de l'école et armoire pour les instrumens, etc.
- S, Poêle. V, Ventilateur.

L'extérieur est, comme on le voit, de forme gothique, et pourra servir de modèle à ceux qui ne préféreront pas, comme nous le faisons pour les écoles, un autre genre d'architecture. Il y a sur le toit un ventilateur dont le capuchon est mobile et peut être élevé ou baissé à volonté, au moyen d'une baguette qui descend le long du tuyau.

Le quatrième plan d'école élémentaire que nous donnons paraîtra peut-être bizarre au plus grand nombre de nos lecteurs, et nous avouons que nous avons nous-mêmes nos doutes sur la facilité de son exécution ou sur son succès, eu égard à notre climat. Si cependant cette objection pouvait être surmontée, il est certain qu'il offre sur tous les autres de très grands avantages. Il est surtout économique et propre à faciliter l'enseignement dans l'école. Nous laisserons parler encore M. Barnard, qui le préconise fort :

“ Ce plan offre les avantages suivans : 1o. L'on y perd le moins d'espace possible pour les murs et l'on s'épargne la dépense des poutres de la couverture, les chevrons étant retenus et rendus solides par la charpente du petit dôme ou lanterne ; 2o. La petite lanterne offre une lumière favorable, une ventilation parfaite, et dispense d'avoir autant de fenêtres sur les côtés, donnant ainsi beaucoup plus de mur à couvrir avec des tableaux noirs, des cartes, des modèles, des tableaux de lecture, et des tableaux de leçons de choses. D'après ce plan, la chambre doit être chauffée au moyen d'un poêle placé au centre et dont le tuyau sort par la lanterne, qui se termine elle-même par une espèce d'urne qui laisse sortir la fumée. (Le succès de cette invention, dans le Bas-Canada, nous paraît très problématique ; nous aimerions cependant à en voir faire l'essai.) Le poêle et le tuyau

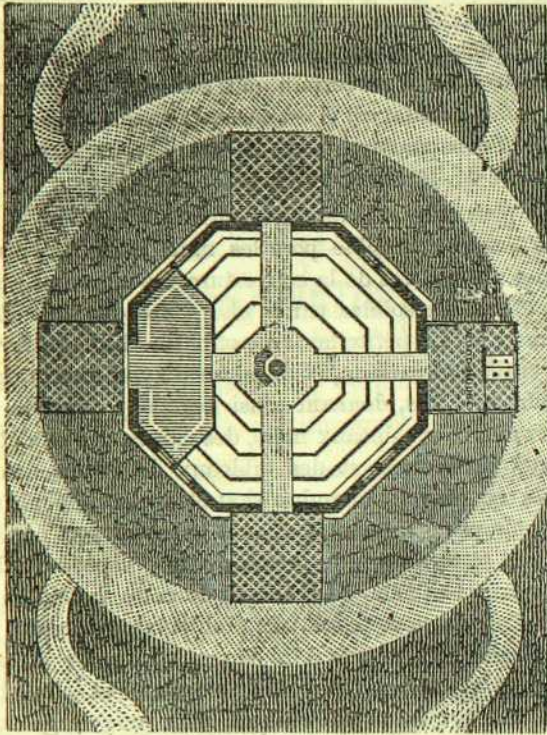
peuvent être faits d'une manière très élégante et contribuer à l'ornement de l'école ; le poêle devrait offrir une large surface,



de manière à faire rayonner sa chaleur dans toutes les parties de la chambre.”

Le siège du maître placé au centre et les élèves rangés en amphithéâtre, dans un cercle dont un quart reste vide pour l'entrée, offrent de grands avantages pour les leçons orales. Pour la discipline, cependant, il semble nécessaire que le pupitre soit dans la position inverse de celle qu'on lui a donnée dans la gravure, de manière à ce que le maître soit tourné du côté de la partie la plus nombreuse de son école. De plus, il est indispensable qu'il ne place dans l'espace qui se trouve un peu en arrière de lui que les élèves les plus raisonnables, ceux sur lesquels il peut compter. Même avec cette précaution, ce plan peut offrir des inconvénients que la vigilance de bons moniteurs pourra seule

contrebalancer. Le siège du maître devra aussi être placé sur un pivot mobile, de manière à ce qu'il puisse au moindre bruit se tourner vers les élèves placés en arrière. Il sera



bon qu'il le fasse de temps à autre, sans autre motif que celui de la surveillance et pour que les élèves, même les plus raisonnables, ne puissent pas compter sur les avantages de leur position. Le vestibule, comme on le voit, est assez grand pour servir de vestiaire et de chambre de répétition.

La ligne noire de l'octogone représente la muraille; les bandes indiquent les alentours et les chemins dans le parterre autour de l'école, qui ressemble à une petite pagode de fantaisie au milieu d'un jardin.

M. Barnard insiste surtout sur les avantages qu'offre la lumière provenant de la petite coupole, quoiqu'il ait placé aussi sur les côtés de l'octogone des fenêtres dont on peut se servir au besoin, mais qu'il préfère voir fermées par des jalousies dans les jours chauds et clairs de la belle saison.

“ La lumière verticale, dit-il, est toujours bien plus intense et préférable; elle se distribue avec plus d'uniformité et d'égalité dans les appartemens, (c'est ce que savent très bien les artistes et les possesseurs de collections de peintures, qui ont le soin d'éclairer ainsi leurs ateliers et

leurs galeries); il faut quatre fois plus de vitres pour éclairer une maison avec des fenêtres, et elles y sont beaucoup plus exposées à être cassées, surtout dans une école. L'absence de fenêtres ou des fenêtres, dans les jours ordinaires, toujours fermées par des contrevents bien justes, contribueraient beaucoup à tenir la maison chaude l'hiver. L'absence de fenêtres ôterait aussi aux élèves un grand sujet de distraction; et elles pourraient aussi, si on le voulait, être placées assez haut pour ôter toute inquiétude sur ce point, et ceux même qui ne désireraient des fenêtres que comme moyen de ventilation, dans les jours de l'été, pourraient se dispenser d'y mettre des vitres et les fermer avec des contrevents tombant au moyen de pentures verticales comme les sabords d'un vaisseau.”

(A continuer.)

Questions Administratives.

I.

QUESTION.—Il a été demandé si un instituteur peut, en vertu de la 12^e clause de la 19 V. c. 14, se faire payer une indemnité par les commissaires d'école, lorsque ceux-ci ont négligé de lui donner avis trois mois d'avance qu'ils ne désirent point renouveler son engagement, suivant que le prescrit la circulaire no. 12 du ci-devant Surintendant de l'Éducation.

SOLUTION.— Il a été répondu: toutes les fois que l'engagement d'un instituteur expire et qu'il n'a pas, au préalable, c'est-à-dire, trois mois d'avance, reçu des commissaires d'école l'avis que requiert la circulaire no. 12, cet instituteur a le droit de se faire indemniser des commissaires, à moins qu'ils ne prouvent qu'ils ont eu raison de le congédier; et cette indemnité peut lui être payée par le Surintendant de l'Éducation en vertu de la 12^e clause de la 19^e V. c. 14.

EXEMPLES.— Il a été payé une indemnité de £10 à M. Joseph Desroches, instituteur, à être déduite de la part de subvention accordée aux Commissaires d'école de Sorel, et une de £5 à M. F. X. Besset, instituteur, à être déduite de la part de subvention accordée aux Commissaires d'école de St. Alexandre d'Iberville.

II.

QUESTION.— Il a été demandé: Les fonds alloués à chaque localité, d'après la 18^e clause de l'acte 12 V. c. 50, doivent être distribués

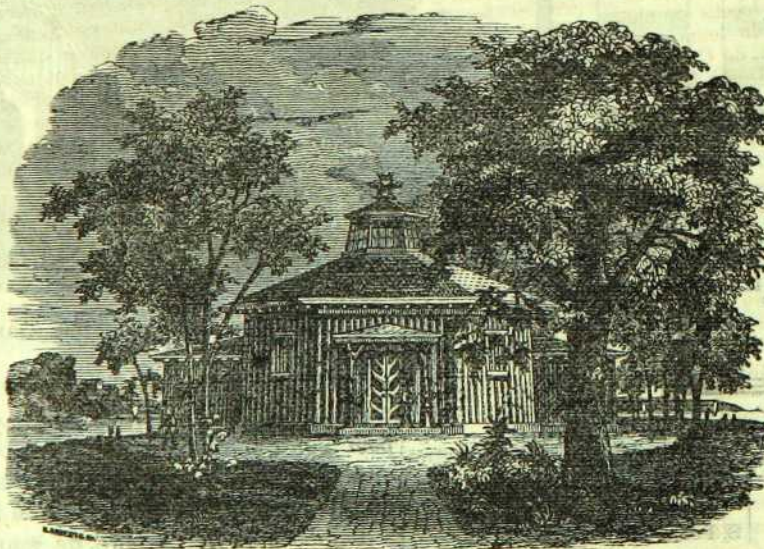
entre la majorité et les dissidents, d'après le nombre d'enfants fréquentant leurs écoles respectives; cela doit-il s'entendre des enfans fréquentant toute espèce d'écoles, dans la municipalité, ou bien seulement les écoles sous contrôle dans la municipalité?

SOLUTION.— Il a été répondu que le rapport du nombre d'enfants fréquentant les écoles, qui doit être fait au Surintendant de l'Éducation en vertu de la 18^e clause de l'acte 12 V. c. 50, doit comprendre les enfans seulement qui fréquentent les écoles communes sous le contrôle des commissaires ou sous celui des syndics des écoles dissidentes.

III.

QUESTION.— Il a été demandé si tous les instituteurs et institutrices à qui les inspecteurs d'école ont donné des certificats d'aptitude, sont, nonobstant, tenus de se procurer des diplômes des bureaux d'examineurs?

SOLUTION.— Il a été répondu que tous ces instituteurs et ces institutrices doivent se munir de diplômes.



IV.

QUESTION.—Il a été demandé si l'école de filles mentionnée dans la 30e clause de la 9e V. c. 27 et dans la 14e clause de la 12e V. c. 50 doit compter pour un arrondissement, dans ce sens qu'il doit lui être fait une part proportionnée au nombre total de filles et de garçons en âge de fréquenter les écoles qui se trouve dans l'arrondissement où elle est établie; ou si c'est seulement une somme proportionnée au nombre de filles qui la fréquentent qui doit lui être payée?

SOLUTION.—Il a été répondu: l'école de filles établie dans une municipalité scolaire doit compter pour un arrondissement et la part de subvention législative qui doit lui être accordée doit être déterminée par le nombre d'enfants (quel qu'en soit le sexe, et qu'il y ait ou non une école modèle de garçons dans l'arrondissement) en âge de fréquenter les écoles, qui résident dans l'arrondissement où l'école de filles est établie.

V.

QUESTION.—Quatre maisons d'école ont été bâties à frais communs, dans les quatre arrondissements d'une municipalité scolaire. Plus tard, sur la demande des contribuables, les commissaires d'école y créèrent quatre arrondissements nouveaux, à la condition expresse que chacun d'eux construirait sa maison d'école à ses propres frais. Il a été demandé si cette décision des commissaires était légale?

SOLUTION.—La réponse a été affirmative.

VI.

QUESTION.—Il a été demandé si le quarantième du montant de la cotisation imposée qu'un seigneur d'une religion différente de celle de la majorité est tenu de payer pour ses droits lucratifs, appartient aux contribuables formant la majorité de la population d'une municipalité scolaire ou aux dissidens qui en sont la minorité?

SOLUTION.—Il a été répondu que, comme cet impôt d'un quarantième n'est au fonds qu'une cotisation imposée sur une espèce particulière de biens, il doit en être disposé de la même manière que de toute autre cotisation; et que, si le seigneur est résident, père de famille et dissident, son quarantième doit faire partie du fonds mis à la disposition des dissidens, tandis que, s'il n'est pas résident, qu'il soit catholique ou protestant, sa cotisation doit faire partie des revenus de la majorité.

L'Inde et les Cipayes.

Nous surtouts aujourd'hui à nos lecteurs une carte de l'Inde, qui devra surtout offrir aux instituteurs une excellente occasion d'initier leurs élèves à ce qui se passe dans cette partie du monde, que l'on peut appeler le berceau du genre humain. Nous avons eu fréquemment occasion de leur parler de la révolte des cipayes, et un grand nombre de noms de villes qui occupent une place sur cette carte doivent être familiers à leurs oreilles. Ceux qui ont en leur possession l'excellente géographie de M. Holmes, y trouveront aussi une description de l'Inde, qui leur permettra de donner une petite leçon spéciale, dans le genre des leçons de choses, en prenant les événements récents pour texte de leurs remarques et en faisant voyager leurs élèves, par exemple, de Calcutta, chef lieu de la compagnie des Indes, à Lucknow et à Delhi, les deux principaux centres de l'insurrection. Tout près de Delhi, ils remarqueront Mérit, où se fit la première révolte des cipayes, qui donna le signal de l'immense incendie qui vient d'éclairer le monde entier de ses sinistres lueurs.

Il ne sera pas mauvais non plus de faire comprendre aux petits enfants que les villes ont été représentées beaucoup plus rapprochées les unes des autres qu'elles ne le sont réellement, à cause des dimensions relativement exagérées que leur a données la fantaisie de l'artiste.

L'Inde, dit l'abbé Holmes, est bornée au nord par le Thibet, à l'est par l'Indo-Chine et le golfe de Bengale, au sud par la mer des Indes, à l'ouest par le golfe d'Oman, le Béloutchistan et le Caboul. C'est une des contrées les plus anciennement peuplées du monde; les livres de Moïse parlent déjà des bois d'aloës et d'ébène, de la canelle, et des pierres précieuses qu'elle produisait. Le livre de Job fait mention des toiles indiennes (Job ch. 26, v. 26); Sésostrius, le grand conquérant Egyptien, y pénétra vers l'an du monde 2700, et Alexandre le Grand 327 ans avant l'ère chrétienne. Cette dernière invasion fut suivie de treize siècles de tranquillité. L'an de J. C. 1000, les Afghans conquièrent le nord de l'Inde et y fondèrent une dynastie. Genghiskan, en 1221, chassa l'Empereur de sa capitale Delhi, et donna, dit-on, le nom de Mogol au pays. Le fameux conquérant tartare, Tamerlan, détruisit, en 1308, la puissance des

successeurs de Genghiskan et ravagea tout l'Hindoustan, où il commit partout les plus grandes cruautés. En 1526, son petit fils, Baber, éleva sur les débris de l'empire Afghan, celui des Mongols ou Mogols; il fut le premier prince connu en Europe sous le nom de grand Mogol. Le féroce Nadir-Schah, usurpateur du trône de Perse, fit la conquête des états Mogols, en 1739, et emporta les immenses trésors de Delhi.

La compagnie des marchands anglais associés pour le commerce de l'Inde profita des dissensions intérieures, et devint, en restant toujours distincte du gouvernement anglais, solidaire cependant de ses actes, la véritable souveraine de cette immense contrée. Elle rendit d'abord les princes, qui avaient besoin de ses services, tributaires, puis, sous un prétexte ou sous un autre, annexa province après province, et, en dernier lieu, elle se fit maîtresse d'Oude, ce qui, selon beaucoup d'écrivains compétents, aurait, aux yeux des indigènes, comblé la mesure de ses usurpations.

L'Hindoustan peut se diviser comme suit: Inde Britannique, comprenant les trois présidences de Bengale, Madras et Calcutta et les territoires récemment annexés—étendue en milles carrés, 838,019; population, 131,912,138. Etats indépendans: étendue 627,910; population, 48,423,630. Colonies françaises, portugaises et danoises 1,254 milles carrés d'étendue; population, 517,109. La surface totale de l'Inde est de 1,467,183 milles carrés et sa population de 180,853,017. D'après un calcul récent, la population du globe ne s'élèverait pas au-delà de 1,055,942,403 âmes. Ainsi l'Inde contiendrait plus d'un sixième de tout le genre humain!

Les anciens conquérans de l'Inde sont Mahométans et forment un quinzième environ de la population totale. Ils exerçaient la plupart des emplois, et ont encore une grande influence sur les Hindous. Chaque progrès de l'empire britannique faisait reculer d'un pas leur propre domination. Aussi leur attribue-t-on en grande partie l'insurrection qui dure encore. Ils formaient une proportion notable des troupes de la compagnie des Indes, environ un cinquième. M. de Valbezen, dans un ouvrage récent sur l'Inde, fait la peinture suivante des cipayes ou soldats de la compagnie, peinture qui laisse assez voir que l'Angleterre avait à peine réussi à civiliser extérieurement ces hommes, qui, au fonds, n'avaient guères changé:

« En somme, la tenue extérieure du cipaye laisse bien peu de chose à désirer; mais il lui manque, ou le devine au premier coup d'œil, le sentiment de dignité de l'habit qu'il porte. Rien dans sa contenance ne rappelle l'air martial de nos pantalons rouges, ou la tournure d'homme carrée par la base, du soldat anglais. C'est qu'en effet le cipaye n'a rien perdu de ses habitudes natives, et pour démontrer cette vérité, que le lecteur veuille bien nous accompagner aux tentes d'une compagnie d'infanterie venue récemment de l'intérieur avec un convoi d'argent, et campée sur le glacis du Fort William, à Calcutta.

« Le camp est formé de trois grandes tentes; un seul homme en habit rouge, une baguette de fusil à la main, en garde l'approche; quant aux soldats, ils ont dépouillé l'uniforme et revêtu le costume indien dans toute sa simplicité: les plus couverts en chemise! Et quelles fantaisies de coiffures! celui-ci la tête complètement rasée, celui-là avec des nattes de six pieds, cet autre à front monumental fait à coups de rasoir; ce soldat Sikh enfin, ses cheveux relevés et noués en chignon comme une demoiselle chinoise. Les officiers natifs se distinguent par un collier de boules de bois doré. Du reste, une tranquillité parfaite, un ordre profond. Chaque homme fait sa petite cuisine, à son petit feu, s'occupe de soins de propreté. C'est que la main des siècles, l'influence civilisatrice de la discipline militaire, ont glissé sur la nature immuable de l'Indien comme l'huile sur le marbre. Trois coups de baguette, deux mots, et ces sauvages à demi-nus, le fusil à piston à la main, l'habit rouge sur le dos, offriront des spécimens très remarquables des soldats de l'honorable compagnie des Indes; toutefois, rien n'est changé dans leurs instincts, leurs habitudes; ce sont les hommes, les mêmes hommes, qui, sous les drapeaux du roi Porus, combattaient, il y a deux mille ans, les guerriers d'Alexandre.» (Les Anglais et l'Inde, p. 97).

Revue Bibliographique.

De l'Education, par Mgr. Dupanloup, Evêque d'Orléans—3 vols. in 8vo—Orléans et Paris.

(Suite et Fin.) (1).

La question des Humanités fait l'objet de tout le troisième volume du traité sur l'Education; elle ne s'y trouve pourtant pas encore épuisée, puisque ce volume n'en est que la première partie et qu'elle lui fournira vraisemblablement matière à plusieurs autres. Ce sujet nous est familier. La division du cours d'études en

(1) Voir les livraisons de Septembre, Octobre et Novembre.

huit classes, dont parle Mgr. Dupanloup, est rigoureusement observée ici. Depuis la fondation du premier petit séminaire jusqu'à aujourd'hui, le système d'instruction a varié, mais de manière à ne pas différer essentiellement. C'est chose plus que certaine que jamais l'instruction populaire, celle que l'on reçoit dans les écoles communes, n'eût pu faire ce qu'a fait pour nous l'instruction classique. Si nous parlons encore la langue de nos pères, bien plus, si nous en avons conservé les mœurs et la foi, c'est grâce à son influence. La fixité des langues mortes a rendu la nôtre à peu près immuable. En puisant à la source, nous y avons trouvé des eaux toujours pures. Si nous ne l'avions fait, qui sait si nous n'aurions pas fini par nous perdre, langue, mœurs et religion peut-être au milieu des vainqueurs dont le flot nous aurait sans doute couverts?—Nous sommes assez éloignés de l'époque de la conquête pour croire que ce malheur fut vraisemblablement déjà arrivé, si, dès l'abord, on ne nous eût indiqué la route qu'il fallait suivre pour l'éviter. On ne saurait trop encourager ce genre d'instruction ni donner trop d'éloges à ceux qui s'y dévouent. On peut donc dire, sans crainte de se tromper, que notre salut comme peuple en dépend d'une manière essentielle.

Les langues et les littératures grecque et latine et la langue et la littérature maternelle doivent être l'objet et principal des études, dans la grande éducation intellectuelle; on y joint communément l'histoire et la philosophie, qui la perfectionnent et qui l'achèvent. L'étude de certaines langues vivantes, celle de certains arts d'agrément, comme le dessin, la musique, et enfin les éléments des sciences naturelles, physiques et mathématiques ne doivent venir que comme accessoires; il en est de même des arts que l'auteur considère comme moins propres à la haute et pure éducation de l'intelligence et qu'il met aussi au second rang.

Et pourquoi les arts libéraux qui sont la musique, le chant, le dessin, la peinture, la sculpture, l'architecture n'y tiennent-ils pas une place principale? Parceque, pour être vivifiés, "ils ont plus besoin d'une intelligence déjà éclairée et formée, d'une imagination riche et sage, qu'ils ne sont propres à vivifier eux-mêmes et à former ces facultés, surtout dans le jeune âge, dont la raison est si faible, l'imagination si vive et si trompeuse et la sensibilité si facile à égarer." Avant de s'y livrer, la raison et l'intelligence ont besoin d'être mûries par l'expérience et surtout par une solide et forte instruction.

"Si les arts n'ont point par eux-mêmes assez de gravité, les sciences en ont trop pour être l'objet principal et essentiel de l'enseignement dans la haute éducation intellectuelle." Ce sont surtout les sciences exactes, les sciences mathématiques et physiques que l'on doit mettre au second rang. Chaque chose à son heure; l'aliment nécessaire à l'intelligence de l'enfant ne doit jamais tendre à lui inspirer du dégoût. Qu'il en apprenne les éléments; ils sont à sa portée, mais n'allez jamais au-delà. "Le dur exercice auquel les mathématiques condamnent prématurément l'esprit brise ses forces et l'anéantit à jamais." Ses effets sont souvent désastreux. "Si vous donnez aux mathématiques, dans l'éducation du jeune âge, une prédominance tyrannique, l'imagination et la sensibilité naissantes de l'enfant y périssent nécessairement. . . . Elles vont même, j'en ai vu des exemples étonnants, jusqu'à enlever à la conscience cette puissance si délicate, si intime, si nécessaire, ce juste et ferme discernement de ce qui est bien et de ce qui est mal, de ce qui est vrai et de ce qui est faux dans l'ordre supérieur de la sagesse et de la vertu, c'est-à-dire, la vraie grandeur de l'âme et toute la noblesse de l'intelligence humaine."

L'histoire ne doit pas non plus occuper la première place, parce que l'histoire, même la meilleure, celle où l'on rencontre le moins de funestes exemples, le moins de scandales, a toujours l'inconvénient capital décisif, irremédiable, de n'être pas accessible aux jeunes intelligences dans tout ce qui la rendrait utile et en ferait un grand et noble enseignement: elle n'est réellement à leur portée qu'en ce qu'elle a de moins important et de plus vulgaire! La haute philosophie ne conviendrait guère davantage: "au lieu d'élever et de fortifier leur esprit, cette étude, imprudemment prématurée, ne ferait que le bouffir et l'enfler d'une façon aussi dangereuse que ridicule. C'est ce qui arrive inévitablement, toutes les fois que l'aliment qu'on donne à une intelligence n'est pas proportionné à sa nature ni convenable au tems où on le donne."

Voilà, suivant l'illustre auteur, ce qu'on doit éviter de placer en première ligne. Il nous dit ensuite pourquoi on a fait des langues et des littératures étrangères, et des langues et des littératures grecques et latines surtout, l'objet essentiel et principal de l'enseignement dans la haute éducation intellectuelle. "Enseigner à penser et à parler, en faisant étudier les plus beaux monuments providentiels du langage et de la pensée, et mettre par là les jeunes gens en état de s'élever aux études plus savantes et plus spéciales qu'exigera la vocation dont la divine providence dirigera pour eux le choix un jour, tel est le but, telle est la raison des humanités."

Or, comment acquérir cette science de la pensée et du langage, sinon par la comparaison ou le rapprochement de sa pensée avec celle d'autrui? La vôtre est confuse, entourée d'ombres: celle que vous découvrez est lumineuse; la vôtre n'était qu'un germe informe; mais son contact avec l'autre l'a fécondée et lui donne souvent une puissance qui égale la sienne, quand elle ne la surpasse pas.

L'étude des langues est la tâche la plus facile que l'on puisse imposer à l'enfance, et celle dont généralement elle s'acquitte de la meilleure grâce. La curiosité qui lui est naturelle est constamment en éveil. Un mot qu'il traduit avec intelligence, une phrase entière dont l'élève vient de dévoiler le sens le portent au travail spontané auquel il finit par se livrer avec ardeur. "Et puis, quand ce jeune homme arrive dans les classes littéraires, on met successivement entre ses mains les historiens, les orateurs, les poètes dignes de ce nom, dramatiques, épiques, satiriques, les érudits, les philosophes alors, combien d'idées de toute espèce, combien de sortes d'instructions n'entreraient pas dans cette jeune tête avec la connaissance du langage?"

Sans l'étude des langues, qui nous dévoilerait les mystères du passé et mêmes ceux du présent?

Ici, comme en Europe, on a fait de certaines langues et littératures anciennes le principal objet de la haute éducation, "parce qu'elles ont un caractère de fixité désormais immuables; parce que le jugement des siècles en a constaté et consacré toutes les qualités et qu'enfin elles ont le privilège d'être originales, de prêter aux autres et de ne pas emprunter elles-mêmes," et l'on y a donné la première place au latin, parce que cette langue est la mère des plus belles langues modernes. La langue grecque vient ensuite et devrait même y aller de pair; mais sa clarté et sa précision, sa richesse et sa variété, sa douceur et son incomparable harmonie, enfin cette pureté, cette délicatesse, cette élégance, qui se nomment l'*atticisme* tiennent le premier rang. L'harmonie de ces deux langues n'a rien qui puisse souffrir comparaison parmi les langues modernes.

Les langues latine et grecque sont donc la base de toute étude sérieuse, parmi presque tous les peuples d'Europe et de ce continent, et quiconque aspire à parler avec élégance et pureté sa propre langue, doit nécessairement connaître l'une et l'autre, quand ce ne serait qu'imparfaitement.

Les grandes sources étant indiquées, l'auteur nous montre ensuite les voies qui y conduisent, et cela de la manière la plus méthodique et la plus claire. La gradation de son système d'enseignement est parfaite. C'est, à peu de chose près, celle que l'on admire dans nos grands collèges classiques. Son *ordo discendi et docendi* offre peut-être un peu plus de variété et est digne, en tout point, d'attention. Les modèles à suivre y sont tous nommés, et ces modèles sont les plus purs et les plus nobles sous le double rapport du style et des pensées.

Tout le livre sixième de ce troisième volume se compose d'une série de préceptes fort utiles, et, en observant son "plan et règlement des études et classes grammaticales et littéraires," le professeur, qui se dévoue à ce genre d'enseignement, ne peut manquer de voir ses efforts couronnés de succès.

L'importance de ces études est donc réelle, et, quelle que soit la défaveur où les jette momentanément l'esprit de commerce et de spéculation de tout genre qui domine parmi nous, il n'en est pas moins vrai, comme on l'a dit, au commencement de cet article, que notre existence, comme nation distincte de celles qui nous environnent, en dépend essentiellement, et que la nécessité nous forcerait tôt ou tard d'y recourir. C'est un moyen de salut qu'il serait, non seulement imprudent, mais même fatal de laisser disparaître du milieu de nous. Quand bien même la connaissance du latin et du grec n'aurait pas l'effet immédiat de faire éclore de ces savans dont le nom seul suffit à illustrer un peuple, ces deux idiômes, au premier desquels notre langue doit en grande partie son origine, ne lui serviraient-ils pas en quelque sorte de rempart contre l'invasion dont la menacent sans cesse les langues étrangères parlées aujourd'hui presque concurremment avec elle sur la place publique, comme au foyer? Cette connaissance n'eût-elle que ce seul résultat que ce serait encore beaucoup.

D'ailleurs, la stérilité apparente des hautes études ne doit pas nous décourager. Elles ont créé, il est vrai, de l'empocrement dans les professions libérales; mais cet obstacle à l'obtention d'un bien être matériel quelconque que l'on recherche toujours avec avidité, surtout dans la jeunesse, finira bientôt, nous en avons la ferme conviction, par céder sous la pression que lui font déjà subir les intelligences, et, une fois qu'elles l'auront vaincu, chacune trouvera ce bien être sur la voie que Dieu lui a assignée.

Terminons par le court résumé que fait l'auteur des principaux avantages et de l'utilité qu'ont pour la France comme pour le Canada français les langues latine et grecque: "Les avantages que l'on retire de ces idiômes sont donc l'acquisition et l'intelli-

gence d'un nombre considérable de mots très importants, dont l'origine est grecque ou latine; et il faut ajouter que le latin facilite singulièrement l'étude approfondie du français, en ce qu'il éclaircit les difficultés, explique les anomalies de l'orthographe, soit usuelle, soit grammaticale. . . . Je dirai plus: le grec, le latin se retrouvent partout, jusque dans les conversations et dans le commerce le plus familier de la vie commune; quoiqu'on dise, quoiqu'on écrive en français, on le dit et on l'écrit presque toujours avec des mots d'origine latine. Les feuilles périodiques elles-mêmes, quoique le néologisme y domine souvent, fourmillent d'expressions tirées de ces langues. Pour l'homme qui les sait, la connaissance d'une étymologie supplée à une longue explication que l'ignorant a bien de la peine à saisir; le vrai sens de mille termes échappe à celui-ci, et, avec le sens des termes, l'intelligence claire des choses pour lesquelles ils ont été adoptés."

Bulletin des publications et réimpressions les plus récentes.

Paris, Novembre 1857.

CHASSANT.—Les nobles et les vilains du temps passé, ou recherches critiques sur la noblesse et les usurpations nobiliaires, tiré seulement de 600 exemplaires, in-8o 303 p.; 6 francs.

FERRARI.—Histoire des révolutions d'Italie, 2 vols in-8o.—Prix 14 f. L'ouvrage aura 4 volumes.

MACAULAY.—Histoire du règne de Guillaume III, traduit de l'anglais par Amédée Pichot, (pour faire suite à l'histoire de la révolution de 1688), 3 vols. in-8o.—Prix 12 francs.

MAURY.—Histoire des religions de la Grèce antique, 2 vols. in-8o.—Prix 15 francs.

NAPOLEON.—Recueil par ordre chronologique de lettres, proclamations, bulletins et discours du premier Empereur, accompagnés de notes historiques, par M. de Kermsyran, 3 vols. in-18o.—Prix 3 francs chaque.

THIERRY (Amédée).—Histoire des Gaulois, 5e édition, revue et augmentée, 2 vols. in-12o.—Prix 7 francs.

MILNE EDWARDS.—Leçons sur l'anatomie et la physiologie comparée de l'homme et des animaux, tome second.

New-York—Novembre et Décembre 1857.

TRAVELS and discoveries in North and Central Africa—being a journal of an Expedition undertaken under the auspices of the British Government, in the years 1849-'55—by Henry Barth, 3 vols. in-8o, Harper and Brothers.

BERANGER—done into English verse, by William Young, 400 p. in-12o; Appleton & Co.

La mort récente de Béranger a causé cette nouvelle édition du travail singulièrement difficile que M. Young s'était imposé, il y a quelques années. Traduire en vers anglais 200 chansons de Béranger n'était pas une petite affaire; et si quelquefois la gaieté et le génie tout français du chansonnier sont restés en chemin, il n'y a pas lieu de s'en scandaliser. Du reste, M. Young a été plus heureux qu'il ne pouvait l'espérer dans cette entreprise hasardeuse et quelques unes de ses traductions sont même presque littérales, sans manquer d'élégance ni de grâce. Le poète anglais a su, d'ailleurs, en général, choisir les sujets les moins scabreux sous le rapport de la décence et de la morale, et a fait, dans une certaine mesure, ce qui malheureusement n'existe pas encore en français, un Béranger épuré. Il est à regretter qu'il n'ait pas été plus loin dans cette direction et qu'il ait encore laissé dans son recueil quelques chants peu édifiants. On trouve, à la fin du volume, une curieuse lettre de Béranger, dans laquelle, avec une bonhomie qui n'est peut-être pas exempte de malice, après avoir remercié l'auteur du cadeau qu'il lui a fait d'un bel exemplaire de son livre, il regrette ingénument de ne pouvoir l'apprécier par lui-même, parcequ'il ne sait pas l'anglais; mais il l'assure qu'un membre de l'Académie française, qui est très versé dans cette langue, a lu l'ouvrage et le trouve parfait. Il remercie M. Young d'avoir orné de son beau talent ses humbles chansons.

Philadelphie, Novembre 1857.

SAM SLICK, the Clockmaker—by Judge Haliburton, with illustrations. Two volumes, complete in one, 12o pp. 179, 192. T. B. Peterson.

Le vieux Sam Slick se faisait rare, et, malgré la rancune que nous lui gardons pour quelques sorties très injustes contre les Canadiens-Français, il est le bienvenu sous ce nouveau costume.

Québec, Décembre 1857.

ELEMENTS de la grammaire française de Lhomond, revus et complétés, par B. Julien—Nouvelle édition, 69 pages in-12—Augustin Côté et Cie.

QUESTIONS et exercices sur la grammaire française de Lhomond, à l'usage des élèves—Nouvelle édition, 72 pages in-12—Augustin Côté et Cie.

La petite grammaire de Lhomond pour les écoles élémentaires nous a toujours paru excellente. L'édition revue et corrigée par M. Julien, docteur en lettres et licencié ès sciences de l'Université de France, accompagnée comme elle l'est des exercices, forme un cours élémentaire simple et en même temps compréhensif.

Montréal, Décembre 1857.

ANNALES du Cabinet de Lecture—Ire, 2e et 3e livraisons.

Nous sommes heureux de voir ainsi exécuter un projet que nous appelions de tous nos vœux. Ces premières livraisons contiennent les deux lectures de M. Rouxel et les beaux vers de M. Denis dont nous avons déjà parlé. Espérons que les Annales du Cabinet de Lecture de l'Œuvre des Bons Livres deviendront une publication régulière avec pagination continue, etc., de manière à former un joli volume, au bout de l'année.

LA FRONTIÈRE—Chant National. Paroles de Jean-Baptiste Bonhomme, musique de M. Fleury Deschambault.

Notre jeune compositeur canadien est en veine et ses ouvrages se succèdent rapidement, au grand plaisir des amateurs. Les paroles de M. Bonhomme, que nous soupçonnons de n'être qu'un faux bonhomme, sont brodées sur un épisode du dernier congrès scientifique, qui ne s'attendait guères à se voir mettre en musique. En dire plus long serait peut-être leur ôter de leur nouveauté et nuire à la vente, ce qu'à Dieu ne plaise: la musique et la poésie n'ont pas déjà chez nous trop d'acheteurs! M. Deschambault, par son talent et son énergie, a droit à tous les succès que nous lui souhaitons.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— Le 26 Novembre, a eu lieu, au Collège de Sainte Marie, une séance publique de l'académie des élèves de cette institution. M Bellefeuille, président, et quatre récipiendaires ont prononcé des discours et lu des essais qui leur font le plus grand honneur. M. Génand avait choisi pour sujet de composition "Le martyre d'un chrétien"; M. Lacoste, un discours, comme il l'a dit, *pro domo suâ* qui n'était rien moins qu'une éloquente supplique adressée au Père Recteur pour le prier de conduire les élèves à l'exposition provinciale; M. Pinet, une description élégante d'une fête au collège, M. Gauthier, un compte-rendu de l'exposition, et M. Emilien Paradis "Les péripéties d'un concours." Ce dernier sujet, qui par sa nature avait sa place dans notre journal, nous a paru d'ailleurs, sous tous les rapports, digne d'être donné comme modèle du genre et nous l'offrons aujourd'hui à nos lecteurs. Le travail de M. Paradis a de plus le mérite d'être une peinture candide de ses propres impressions. On se souvient que c'est l'élève qui a obtenu la bourse mise au concours par les Révérends Pères. On a égayé cette séance par une représentation d'*Esopé au Collège*, et par des exercices de musique vocale et de musique instrumentale. M. le Surintendant de l'instruction publique a adressé quelques paroles de félicitation aux élèves.

— Quelques jours plus tard, avait lieu, au Collège de Sainte Marie, le *repetitorium* des élèves de l'Ecole de droit, qui ont été examinés par leur habile professeur M. Bibaud, par M. Chérier et par quelques autres membres du barreau et ont tous répondu d'une manière satisfaisante, quelques-uns même d'une manière très remarquable. M. le Surintendant fut prié de leur adresser la parole et fit ressortir tout l'avantage qui résulterait pour la profession à laquelle il appartenait lui-même des trois écoles de droit maintenant ouvertes à la jeunesse canadienne.

— M. Cyrille Légaré, ecclésiastique du séminaire de Québec, est arrivé d'Europe, ces jours derniers. C'est un des quatre jeunes professeurs qui ont été se préparer à l'Ecole des Carmes pour remplir les chaires de la faculté des lettres de l'Université Laval. M. Légaré revient avec le titre de licencié ès sciences qui ne s'obtient qu'après de sérieuses épreuves.

— Le premier Mardi de Janvier, aura lieu, à Montréal, à l'Institut des Artisans, l'élection du comité exécutif de la Chambre des Arts et Manufactures. Nous croyons devoir le rappeler aux professeurs des collèges et aux instituteurs d'artisans, qui, s'étant conformés à la loi, ont droit de nommer des délégués. Voir notre livraison du mois d'Août.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

— M. Adolphe de Puibusque, déjà chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne, vient d'être nommé Commandeur du même ordre, et a été autorisé par le gouvernement français à en accepter et porter les décorations. M. de P. doit cette haute distinction à l'initiative de ses collègues de l'Académie royale de Madrid. Ses nombreux amis du Canada, où il a résidé pendant trois ans, se réjouiront de cette promotion méritée par ses travaux sur la littérature espagnole. Outre les efforts qu'il a faits, à deux reprises différentes, pour obtenir du gouvernement français des dons de livres pour notre bibliothèque nationale, cet écrivain distingué a encore témoigné sa vive sympathie pour les Canadiens dans une série d'articles publiés dans le journal "l'Union" de Paris, et intitulés "La Littérature française au Canada."

— A voir l'empressement avec lequel on élève en Europe des statues aux grands hommes morts, on dirait que l'on craint de n'en plus voir surgir de vivants et que l'on veut peupler le sol de statues, à défaut de mieux. En France, après celles de Bichat et de Gay Lussac, élevées à Paris, après celle de Geoffroy Saint Hilaire à Etampes, les lettres ont eu leur tour et l'on vient d'inaugurer la statue de Madame de Sévigné à Grignon. L'Irlande a cru devoir se souvenir de son grand poète Moore, qui n'est pas non plus étranger au Canada, puisqu'il y a passé quelque temps et a composé cette belle chanson du *voyageur*, connue dans le

monde entier sous le nom de *Canadian Boat Song*, et si heureusement traduite par M. Angers. On a donc inauguré à Dublin, le 14 Octobre, la statue de Moore, faite par un sculpteur qui est son homonyme, mais que l'on ne dit pas être son parent, M. Christopher Moore de Londres. Le Lord Lieutenant ou Vice-Roi d'Irlande, le Maire et la Corporation de Dublin étaient présents. Un discours a été prononcé par le comte de Charlemont. La musique du premier Royal Dragon jouait des airs choisis parmi les mélodies irlandaises du poète.

— Douglass Jerrold, le grand humoriste anglais, auteur de plusieurs romans et l'un de nos écrivains les plus spirituels du *Punch*, a laissé, en mourant, sa famille dans un état voisin de la pauvreté. Dickens et quelques autres hommes de lettres se sont mis à la tête d'une souscription qui a rapporté en peu de temps £2,000 pour la veuve et la fille du pauvre écrivain.

— M. l'abbé Perché, depuis quinze ans rédacteur et propriétaire du *Propagateur Catholique* de la Nouvelle-Orléans, vient d'abandonner le fauteuil éditorial où il s'est distingué par l'élevation des pensées et l'élegance du style. M. de Sard lui succède, et, si nous pouvons en juger par ses premiers articles, le nouvel éditeur continuera dignement les travaux de son prédécesseur. M. de Sard, du reste, a déjà une réputation d'écrivain bien méritée. Quant à M. Perché, presque tous les journaux des Etats-Unis et du Canada, sans distinction d'opinion religieuse ou politique, ont, à l'occasion de sa retraite, exprimé leur respect et leur sympathie pour cet habile vétéran du journalisme.

— De nombreuses lectures publiques paraissent devoir être faites cet hiver, à Québec et à Montréal. Dans l'ancienne capitale, l'Institut Canadien, l'Institut Catholique, et la société St. Jean-Baptiste rivalisent de zèle. M. de Fenouillet, professeur à l'École Normale Laval, et l'un de nos collaborateurs, a lu un travail remarquable sur Lamennais; le Dr. Painchaud, et M. Barthe ont aussi fait des lectures qui ont réuni de nombreux auditeurs. A Montréal, l'Association dite de la Bibliothèque Mercantile a invité plusieurs orateurs des Etats-Unis et entr'autres Horace Greeley. L'Institut-Canadien annonce l'ouverture prochaine de son cours de lectures et l'Œuvre des Bons Livres continue le sien. M. l'abbé Desmazures a prononcé un excellent discours sur les historiens modernes, sujet qu'il doit développer davantage dans une seconde soirée. M. Royal a lu un travail géographique sur le Maréchal St. Arnaud, lequel paraît avoir été vivement goûté.

Ant Gauthier. Géographie Générale et connaissance des cartes géographiques—1er prix Hector Lussier, 2e prix Lactance Archambault; 1er acc Charles Beauchemin, 2e acc Christophe Brodeur. Notions pratiques sur l'Agriculture—1er prix Cléophas Joffrion, 2e prix Misaël Archambault; 1er acc Joseph Brodeur, 2e acc Prime Durocher. Botanique—Prix Hormidas Brodeur; acc Antoine Gauthier. Dessin graphique et à vue—1er prix Joseph Petit, 2d prix Joseph Brodeur, 3e Lactance Archambault; 1er acc Antoine Gauthier, 2e acc Hormidas Brodeur, 3e acc Ferdinand Senécal. Arithmétique et exercices de calcul—1er prix Antoine Gauthier, 2e prix Isafe Touchette, 3e prix Charles Beauchemin; 1er acc Joseph Brodeur, 2e acc Napoléon Mongeau. Mesurage des surfaces et des corps—1er prix Joseph Brodeur, 2e prix J. Joffrion; 1er acc Lactance Brodeur, 2e acc Christophe Brodeur. Tenue des Livres—Prix Antoine Gauthier; acc Ferdinand Senécal. Calligraphie—1er prix Lactance Archambault, 2e prix Joseph Petit; 1er acc Cléophas Joffrion, 2e acc Ferdinand Senécal. Lecture des Manuscrits—Prix Hector Lussier; acc Joseph Joffrion.

DEUXIEME CLASSE.

Sagesse—1er prix—Louis Joffrion; acc Joseph Beauchamp. Grammaire—1er prix Louis Joffrion, 2e prix Auguste Decelles, 3e prix Louis Lalumière; 1er acc Ludger Joachim, 2e acc Xavier Berthiaume, 3e acc Joseph Beauchamp. Géographie—1er prix Auguste Decelles, 2e prix Louis Joffrion, 3e prix Zoël Petit; 1er acc Aimé Senécal, 2e acc Louis Decelles, 3e acc Joseph Beauchamp. Histoire—1er prix Louis Joffrion, 2e prix Joseph Beauchamp, 3e prix Bruno Jodoin; 1er acc Philias Beauchamp, 2e acc Zoël Petit, 3e acc J.-Bte. Collette. Arithmétique—1er prix Louis Joffrion, 2e prix Joseph Beauchamp, 3e prix Xavier Berthiaume; 1er acc Bruno Jodoin, 2e acc Xavier Aubertin, 3e acc Adolphe Bissonnet. Lecture—1er prix Xavier Berthiaume, 2e prix Joseph Beauchamp, 3e prix Aimé Senécal, 4e prix Séraphin Lacroix; 1er acc Victor Archambault, 2e acc Eusèbe Savaria, 3e acc Louis Decelles, 4e acc Auguste Delisle. Ecriture—1er prix Auguste Decelles, 2e prix Ludger Joachim, 3e prix Baptiste Malépart, 4e prix Baptiste Collette; 1er acc Alfred Bernard, 2e acc Xavier Aubertin, 3e acc Zoël Petit, 4 acc Francis Boivenu.

CLASSE ANGLAISE.

Sagesse—1er prix Lactance Brodeur; acc Lactance Archambault. Ire. division : Lecture—1er prix Lactance Archambault; acc Joseph Joffrion Epellation—1er prix J. Joffrion; 1er acc Lactance Archambault. Grammaire—1er prix Isafe Touchette; acc Lactance Archambault. Géographie 1er prix Auguste Decelles; acc Lactance Archambault. Arithmétique—1r prix Azarie Bousquet; acc Charles Beauchemin Traduction—1er prix Elié Beauchamp; acc Napoléon Mongeau. Dialogue—1er prix Napoléon Mongeau; acc Auguste Decelles. Application—1er prix Charles Beauchemin; 2e prix Antoine Gauthier; 1er acc Joseph Brodeur, 2e acc Lactance Archambault. 2e Division : Lecture—1er prix Louis Pilette; acc J. Beauchamp. Ecriture—1er prix Baptiste Collette; acc Xavier Berthiaume.

COURS PREPARATOIRE.

Sagesse—1er prix Joseph Archambault; acc Arthur Durocher. 1ère Division : Catéchisme—1er prix Joseph Archambault; 2e prix Alphonse Sicotte; 1er acc Henri Laverdure; 2e acc Lucien Bernard, 3e acc Moïse Lamoureux. Lecture—1er prix Joseph Archambault, 2e prix Lucien Bernard; 1er acc Moïse Lamoureux, 2e acc Benjamin Bienvenu, 3e acc Alexis Champagne. Ecriture—1er prix Joseph Archambault; 1er acc Henri Laverdure, 2e acc Lucien Bernard. Poids et Mesures—1er prix Henri Laverdure; acc Arthur Durocher. 2e Division : Catéchisme—1er prix Azarie Gauthier, 2e prix Arthur Durocher, 3e prix Louis Favreau; 1er acc Joseph Brunel, 2 acc J.-Bte. Bachamp, 3e acc Léon Malo. Lecture—1er prix Arthur Durocher, 2e prix Léon Malo, 3e prix Joseph Brunel; 1er acc Azarie Gauthier, 2e acc Moïse Jodoin, 3e acc Auguste Pariseault. Ecriture—1er prix Gédéon Brunel, 2e prix Léon Malo; 1er acc Joseph Brunel, 2e acc Louis Favreau, 3e acc Arthur Durocher.

AVIS.

M. Justin Harman, instituteur, trouvera au Bureau de l'Instruction Publique, une lettre de France à son adresse.

On s'abonne, pour CINQ CHELINS par année, au Journal de l'Instruction Publique rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. Joseph Lenoir, assistant-rédacteur. On s'abonne pour CINQ CHELINS par année au "Lower Canada Journal of Education, rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. John Radiger, assistant-rédacteur. Les instituteurs peuvent recevoir, pour CINQ CHELINS, les deux journaux ou, à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement, dans tous les cas, est payable d'avance. Le journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois. On ne publie que des annonces qui ont trait à l'Instruction publique, aux sciences, ou aux beaux arts. Prix : un chelin par ligne pour la première insertion, et douze sous par ligne, pour chaque insertion subséquente, payable d'avance. On s'abonne au Bureau de l'Éducation à Montréal, chez M. Thomas Roy, agent à Québec, et pour la campagne, en adressant au bureau de l'Éducation une demande d'abonnement par la poste, avec le montant. On est prié d'indiquer clairement et lisiblement le bureau de poste auquel le journal doit être expédié. Les abonnés feront bien aussi d'écrire leur adresse lisiblement à part de leur signature.

Des Presses à Vapeur de Sénécal & Daniel, 4 Rue St. Vincent.

ÉTAT DES SOMMES PAYEES PAR LE DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU 1ER JANVIER AU 30 NOVEMBRE 1857 :

Montant payé jusqu'au 31 Octobre dernier, tel que porté dans l'état publié dans le No. 10.....		£61,615 16 6
Payé du 1er au 30 Novembre 1857, savoir :		
Pour subventions semestrielles aux écoles communes: 2 sem. de 1856.	£156 18 1	
“ “ 2 do 1857...	297 6 1	
“ “ Pension aux instituteurs retirés....	35 12 0	
“ “ Salaires des officiers du Département...	189 1 3	
“ “ Livres destinés à être donnés en prix.	96 15 7	
“ “ Journal de l'Instruction Publique.	69 0 0	
“ “ Fonds de Construction.....	30 0 0	
“ “ Ecoles normales.....	679 0 7	
“ “ Dépenses casuelles...	20 9 7	
	1,574 3 7	
	£63,189 12 7	

PALMARE.

Distribution Solennelle des Prix aux Elèves du Lycée de Varennes.

Année scolaire 1857.

PREMIERE CLASSE.

Instruction Religieuse.—Prix Augustin Provost; acc A Gauthier. Sagesse—Prix Joseph Brodeur; acc Misaël Archambault. Syntaxe; analyse grammaticale et logique—1er prix Napoléon Mongeau, 2me prix Joseph Petit; 1er acc Azarie Bousquet, 2me acc M. Archambault. Littérature et Composition Française—Prix Antoine Gauthier; acc F. Senécal. Style Epistolaire—1er prix Lactance Brodeur, 2me prix Prime Durocher; 1er acc Adélar Charbonneau, 2e acc Joseph Choquet. Histoire du Canada—1er prix Joseph Joffrion, 2e Joseph Petit; 1er acc Alfred Senécal, 2e Hector Lussier. Histoire de France—Prix Ferdinand Senécal; acc